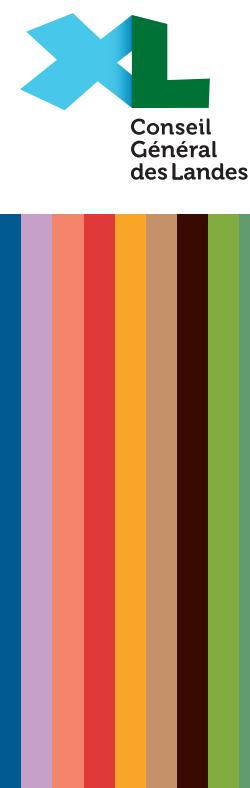


# RAPPORT ANNUEL

2008



# éditorial

L'année 2008 a été une année contrastée.

Le premier semestre était porteur de bonnes nouvelles pour un département en pleine croissance démographique. Je pense notamment aux projets d'investissements industriels de Beltrame et Celsa sur la zone portuaire de Boucau-Tarnos, les plus importants qu'ait connus la région Aquitaine depuis 30 ans, ou bien encore au développement de la zone d'activité Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne.

Au deuxième semestre, nous avons évidemment été touchés par une remontée du chômage et un affaiblissement du niveau d'activité. Cela s'est particulièrement senti dans le secteur de l'immobilier, la filière meuble et l'agroalimentaire. Avec la crise, les paramètres ont viré au rouge. Le budget des collectivités n'a pas été épargné, avec notamment une baisse spectaculaire des recettes liées aux droits de mutation et une évolution limitée des dotations de l'Etat en dépit de l'augmentation des transferts de charges.

De ce point de vue, 2008 restera une année noire : la dette de l'Etat à l'égard du Département a atteint 32,7 millions d'euros. Un record !

Les charges liées aux transferts de la loi du 8 août 2004 n'ont pas été entièrement compensées. Il a manqué 8,3 millions d'euros dont plus de la moitié ont concerné le Revenu Minimum d'Insertion (RMI).

S'agissant du RMI, malgré le Fonds de mobilisation départemental de l'insertion et les recettes de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, le différentiel entre dépenses et recettes s'élève à 11,3 millions d'euros depuis 2004, date à laquelle le Département assure l'attribution, la gestion et le versement de la prestation. 4 373 personnes en ont bénéficié en 2008.

Dans le même temps, la montée en puissance des chargés liées aux personnels transférés s'est poursuivie, qu'il s'agisse des TOS (techniciens et ouvriers de service de l'Education nationale) ou des agents de la DDE (Direction départementale de l'Équipement).

Enfin, le programme courant pour les routes nationales d'intérêt local, d'un montant global de 3,8 millions d'euros, n'a été compensé qu'à hauteur de 2,8 millions d'euros.

Dans la situation actuelle, si le désengagement de l'Etat perdure, il va rapidement devenir intolérable.

En 2008, le budget du Département a été pris en tenaille entre une baisse des ressources et des besoins croissants liés au dynamisme de son développement.

Il faut à présent prendre en compte la forte dégradation de la conjoncture économique, qui frappe de plein fouet l'économie landaise, les ménages mais aussi les collectivités locales.



Henri Emmanuelli,  
Député, Président du Conseil général des Landes

# LE DÉPARTEMENT DES LANDES EN 2008



## L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'Assemblée départementale est composée de 30 conseillers généraux. Le conseiller général est élu pour six ans au suffrage universel direct par les électeurs de son canton. L'Assemblée se renouvelle tous les 3 ans, par moitié.

Le dernier renouvellement portant sur 15 cantons a eu lieu en 2008. Le Conseil général se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre (ou plus en cas de session extraordinaire). Les 30 conseillers débattent et délibèrent sur les dossiers

préparés par les 14 commissions intérieures. Les séances sont publiques. Le Conseil général peut délibérer sur tous les dossiers mais peut également déléguer ses compétences à la Commission permanente.



# L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

M. Henri Emmanuelli représente l'exécutif départemental. Élu par ses pairs, il prépare et exécute les délibérations du Conseil général. Il convoque le Conseil général, fixe l'ordre du jour et préside les séances. Le Président ordonne les dépenses, prescrit les recettes, prépare le budget et le soumet au vote des conseillers généraux.

Il conduit les affaires du Département avec le concours des services qu'il a sous son autorité. Enfin, il gère le domaine départemental et représente le Département en justice.

Cette année, le Président du Conseil général a proposé 134 rapports à l'Assemblée départementale.

## LA COMMISSION PERMANENTE

L'Assemblée départementale élit sa Commission permanente qui se réunit au moins une fois par mois. Elle traite des affaires courantes pour lesquelles elle a reçu délégation du Conseil général. Elle est composée du Président, de 9 vice-présidents et de 14 conseillers généraux élus à la représentation proportionnelle.

Président : Henri Emmanuelli

1<sup>er</sup> Vice-Président : Robert Cabé

2<sup>e</sup> Vice-Président : Jean-Claude Deyres

3<sup>e</sup> Vice-Présidente : Danielle Michel

4<sup>e</sup> Vice-Président : Xavier Fortinon

5<sup>e</sup> Vice-Présidente : Elisabeth Servières

6<sup>e</sup> Vice-Président : Yves Lahoun

7<sup>e</sup> Vice-Président : Bernard Subsol

8<sup>e</sup> Vice-Président : Christian Cazade

9<sup>e</sup> Vice-Président : Jean-Pierre Dalm

## Membres

Gabriel Bellocq, Hervé Bouyrie, Isabelle Cailleton, Lionel Causse, Gilles Couture, Guy Destenave, Pierre Dufourcq, Maryvonne Florence, Joël Goyheneix, Michel Herrero, Odile Lafitte, Monique Lubin, Jean-Louis Pedeuboy, Alain Vidalies.

## LES COMMISSIONS INTÉRIEURES

Réunies avant les séances plénières du Conseil général, les commissions intérieures examinent les dossiers relevant de leur domaine de compétence et désignent en leur sein un rapporteur chargé d'en faire la synthèse et de présenter les propositions à soumettre au vote de l'Assemblée.

Elles sont présidées par :

**Finances et affaires économiques :** Dominique Coutière

**Aménagement et Transports :** Christian Cazade

**Affaires sociales :** Jean-Claude Deyres

**Agriculture et forêt :** Isabelle Cailleton

**Aménagement du territoire et équipements ruraux :** Robert Cabé

**Affaires culturelles :** Alain Vidalies

**Éducation et Jeunesse :** Joël Goyheneix

**Sports :** Bernard Subsol

**Administration générale et personnel :** Danielle Michel

**Environnement :** Lionel Causse

**Tourisme :** Hervé Bouyrie

**Thermalisme :** Gabriel Bellocq

**Nouvelles technologies :** Xavier Fortinon

**Logement :** Jean-François Dussin

## LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Instaurée dans les Landes en 1992, la démocratie participative prévoit la réunion de comités consultatifs et permet aux Landaises et aux Landais de saisir l'Assemblée départementale.

### Comités consultatifs

Les comités consultatifs permettent à toute personne qualifiée dans un domaine concernant l'action du Conseil général de participer, aux côtés des élus et des techniciens, aux réflexions engagées afin de mieux prendre en compte l'évolution des besoins de la population.

### OUVERTURE DES DÉBATS À L'INITIATIVE DES CITOYENS

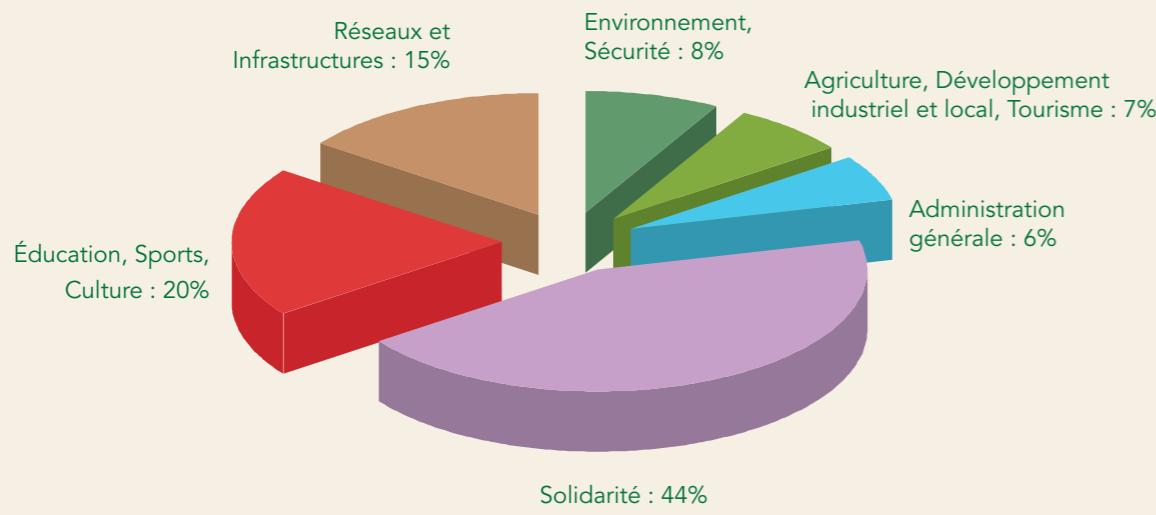
Tout citoyen du département peut saisir le Conseil général d'une demande de débats portant sur des questions d'intérêt général dès lors qu'elles relèvent de la compétence de l'Assemblée départementale. La demande, qui ne doit comporter qu'un seul objet, doit être présentée au moins par 2 000 électeurs.

Outre ces pratiques propres aux Landes, les lois du 1<sup>er</sup> août 2003 et du 13 août 2004 ont instauré des mesures destinées à renforcer la pratique de la démocratie participative au profit des administrés avec le référendum décisionnel local, la consultation des électeurs et la consultation d'initiative populaire.

# PRÉSENTATION DU BUDGET

404 M€ budget exécuté  
en 2008

# L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



L'année 2008 a été marquée d'un point de vue financier par un accroissement des dépenses d'équipements départementaux avec :

#### POUR LA VOIRIE

L'accélération de la réalisation des programmes consacrés aux infrastructures routières, qu'il s'agisse des grands projets (liaison Mont-de-Marsan/Saint-Sever, liaison du Seignanx A63-RN117, liaison Mont-de-Marsan/A65, dénivellation des carrefours de la RD 824) ou des programmes courants consacrés à la voirie départementale et aux routes nationales transférées en 2006 (RNIL).

#### POUR LES COLLÈGES

> La poursuite des travaux réalisés dans le cadre de la caisse d'investissement des collèges. Ce programme ambitieux, créé en 2006 à hauteur de 53 M€, permettra une mise à niveau générale des collèges landais (extensions ou restructurations lourdes).  
> La construction en cours du collège de Biscarrosse (mise en ser-

vice en 2009) et le lancement des procédures pour 3 nouveaux collèges (Saint-Geours-de-Maremne, Sainte-Marie-de-Gosse et Saint-Paul-lès-Dax).

> L'opération "un collégien, un ordinateur portable" avec notamment le renouvellement des 9 000 ordinateurs portables acquis en 2005, le remplacement des vidéo-projecteurs et la mise en place de visualiseurs numériques et tableaux interactifs.

#### POUR LES BÂTIMENTS

> La construction et la poursuite des opérations relatives aux centres médico-sociaux de Saint-Vincent-de-Tyrosse et de Mont-de-Marsan, ainsi qu'à la Maison Landaise pour les Personnes Handicapées.

> Pour le programme de la Caserne Bosquet, 2008 a vu l'achèvement de la Maison des Syndicats, l'acquisition des bâtiments de la Mission Locale et du CIO.

Par ailleurs, la volonté de soutenir le développement économique du département a conduit à procéder aux acquisitions foncières nécessaires à la construction de structures destinées à la filière Surf et à l'acquisition de terrains à vocation industrielle.

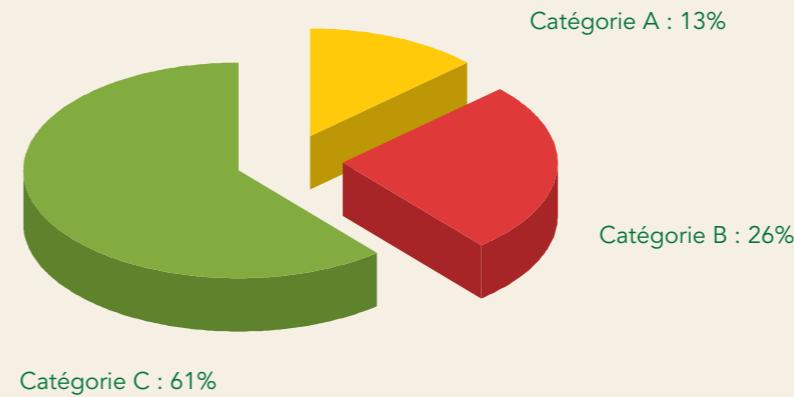
En fonctionnement, l'évolution législative place désormais le Département au cœur du dispositif d'action sociale, avec notamment la gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, du RMI, des Fonds sociaux et des Centres Locaux d'Information et de Coordination, ainsi que la prise en charge du handicap avec la Prestation de Compensation du Handicap et la Maison Landaise des Personnes Handicapées.

La montée en charge des transferts de compétences se poursuit. L'ensemble des personnels TOS titulaires de l'Education Nationale et 97% des agents des services DDE en charge des routes départementales ont d'ores et déjà exercé leur droit d'option.

## RESSOURCES HUMAINES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Conseil général des Landes employait 1 771 agents répartis comme suit :

- 1 262 titulaires
  - 13% de catégorie A
  - 26% de catégorie B
  - 61% de catégorie C
- 509 non titulaires
  - 62 contractuels
  - 353 assistantes familiales
  - 94 travailleurs handicapés



## DÉCENTRALISATION - ACTE II

1<sup>ere</sup> VAGUE D'INTÉGRATION OU DE DÉTACHEMENT POUR LES AGENTS ISSUS DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
240 des 265 agents de la Direction Départementale de l'Équipement ayant fait jouer leur droit d'option ont été soit intégrés pour 175 d'entre eux, soit détachés sans limitation de durée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

2<sup>ème</sup> VAGUE D'INTÉGRATION OU DE DÉTACHEMENT POUR LES AGENTS ISSUS DE LA DDE  
104 des 143 agents de l'Education Nationale qui n'avaient pas opté pour l'intégration ou le détachement sans limitation de durée au sein des services du Conseil général au 1<sup>er</sup> janvier 2007 (66 avaient opté) ont été soit intégrés pour 87 d'entre eux, soit détachés sans limitation de durée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## L'ADMINISTRATION

- Directeur Général des Services**  
Didier LAUGA
- Directeur général adjoint**
- Directeur de la Solidarité départementale**  
Francis LACOSTE
- Directeur général adjoint**
- Directeur de l'Aménagement**  
Jean-Marie MARCO
- Communication**  
Directeur : Lionel NIEDZWIECKI  
Attachée de presse : Monique CASTAIGNÈDE
- Tourisme**  
Directeur : Loïc CHATEAU
- Entreprises et Initiatives économiques**  
Directeur : Georges MAIGNON
- Développement territorial**  
Directeur : Patrick MIMOT
- Agriculture et espace rural**  
Directeur : Gérard GUIGNOT
- Éducation, jeunesse et sports**  
Directeur : Renaud VAUTHIER
- Culture et patrimoine**  
Directeur : François BOIDRON
- Environnement**  
Directrice : Frédérique LEMONT
- Syndicats mixtes**  
Responsable : François RAMBEAU
- Ressources humaines et moyens**  
Directeur : Jean-Jacques DADALTO
- Finances**  
Directrice : Béatrice CAZALIS
- Informatique**  
Chef de service : Jacques COURALET
- Technologies de l'information et de la communication**  
Chef de service : Pierre-Louis GHAVAM
- Service juridique**  
Responsable : Sabine PELUHET
- Mission d'inspection**  
Responsable : Hong Thai NGUYEN

**M. Didier LAUGA, nouveau Directeur Général des Services, remplace M. Robert FANINOZ**



## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le renouvellement de 9 500 ordinateurs portables et des matériels informatiques hors service ou en fin de garantie, ainsi que la gestion courante de la septième année de l'opération "un collégien, un ordinateur portable" ont constitué une priorité pour le service TIC en 2008 (voir page 33).

Dans ce cadre, les actions suivantes ont été entreprises :

- > Renouvellement de 9 500 ordinateurs portables acquis en 2005,
- > Remplacement des vidéo-projecteurs et des imprimantes acquis entre 2002 et 2004,
- > Mise à disposition de visualiseurs numériques et de tableaux interactifs supplémentaires, suivant les préconisations du Rectorat de Bordeaux,
- > Accompagnement de l'opération "cartables légers" dans trois établissements (Gabarret, Hagetmau et Saint-Vincent-de-Tyrosse) depuis la rentrée de septembre 2008,
- > Lancement d'une enquête exhaustive sur les usages des ordinateurs portables dans les 34 collèges landais, confiée à l'institut TNS Sofres.

Un effort de communication important a également été réalisé par la publication de six journaux *En Connexion* dédiés aux familles landaises, ainsi que la réalisation de vidéogrammes tournés dans les collèges, visionnables sur les sites internet.

Outre cette opération, le service des Technologies de l'Information et de la Communication assure le suivi des études et actions liées aux réseaux et aux opérations informatiques dédiées aux Landais ; elles se sont concrétisées par :

- > Le lancement de la procédure de couverture des zones d'ombre de quinze communes,
- > La migration des serveurs informatiques de l'Hôtel du Département sur des serveurs "virtualisés" (opération réalisée avec le Service Informatique),
- > L'ouverture d'un 21<sup>ème</sup> Atelier Multiservices Informatiques (AMI) à Tercis-les-Bains qui accroît la disponibilité de ces espaces numériques ouverts au grand public,
- > La participation à l'équipement de tous les AMI en matériels de visioconférence, en partenariat avec le Conseil régional et l'ALPI qui assure la maîtrise d'ouvrage de ce dossier,
- > Le soutien à une importante manifestation de jeux en réseaux à Mont-de-Marsan (plus de 600 joueurs), organisée pendant trois jours en février 2008, qui a connu un certain retentissement dans la presse régionale et sur Internet,
- > Le soutien à la manifestation nationale "9<sup>e</sup> rencontres mondiales du logiciel libre" organisée pendant cinq jours en juillet à Mont-de-Marsan ; elle a connu un très large succès, a bien médiatisé l'image du département, et a regroupé quatre mille personnes venues découvrir les logiciels libres.

## SERVICE INFORMATIQUE

L'année 2008 a été consacrée à la mise en œuvre des points techniques suivants :

- > Remplacement des micro-ordinateurs les plus anciens et adjonction de nouveaux matériels pour un total de 315 unités,
- > Remplacement des imprimantes les plus anciennes et adjonction de nouveaux matériels pour un total de 90 unités,
- > Acquisition d'un nouveau traceur pour la Direction de l'Aménagement,
- > Remplacement des systèmes de connexion des postes isolés à l'Intranet par du VPN SSL,
- > Acquisition d'un progiciel de gestion administrative des marchés publics,
- > Acquisition d'un progiciel de gestion de la formation du personnel,
- > Acquisition du module de gestion des AP/CP du progiciel de gestion financière,
- > Acquisition de licences diverses.

Au niveau des études, l'ensemble de l'équipe a œuvré pour la :

- > Mise en œuvre du nouveau progiciel de gestion des prestations aux personnes âgées et personnes handicapées,
- > Mise en œuvre du nouveau progiciel de gestion des ressources humaines et de la paie,
- > Mise en œuvre du nouveau progiciel de gestion financière,
- > Maintenance de l'ensemble des applications de gestion.



# LE DÉPARTEMENT PREND LA DIMENSION XL

Améliorer la lisibilité des politiques publiques du Département et concevoir un outil de promotion du territoire : en octobre 2008, le Conseil général lance sa nouvelle identité visuelle articulée autour du "XL".

Surprenant, voire déroutant de prime abord, le nouveau logo du Conseil général s'impose rapidement dans le paysage public.

"Plus d'espace, plus de nature, plus d'océan, plus de population... ça ne taille ni du S, ni du M, mais certainement du XL" explique Christian de Bergh, le directeur général de l'agence Dragon Rouge chargée de concevoir la nouvelle identité du Département.

Entamé en avril 2008, le travail de réflexion et d'élaboration s'est appuyé sur la poussée démographique et sur l'attractivité du territoire landais. Bien sûr, à cette époque, la crise économique et la tempête ne sont pas encore venues assombrir le paysage. Mais la nouvelle identité du Département, résolument moderne, est aussi un pari sur l'avenir. Elle répond à l'exigence manifestée par les élus dans le cadre de la démarche Landes 2040 : anticiper pour ne pas subir !

## UN NOUVEAU MAGAZINE

La nouvelle identité XL est désormais visible sur l'ensemble des documents d'édition de l'institution : le papier, le site internet, les véhicules, la signalétique du Conseil général. Le travail n'est pas achevé pour autant. Le chantier va connaître des extensions qui toucheront aussi les structures partenaires appelées à développer le même fil de communication.

Parallèlement au lancement de la nouvelle identité, Landes Magazine, outil d'information au service des Landaises et des Landais, a changé de formule : nouvelle mise en page,

nouvelles rubriques et nouvelle périodicité. Tous les deux mois, XLandes Magazine a pour ambition de mieux informer les citoyens sur les multiples actions du Conseil général, première institution publique du département, dont les services et les réalisations concernent tous les aspects de la vie quotidienne des Landais.

C'est dans le même esprit que fin 2008 a démarré le chantier de refonte du site internet.



Conférence de presse du lancement de l'identité visuelle



# DOMAINES DE COMPÉTENCES

## DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Le Conseil général intervient dans de nombreux domaines (transport scolaire et interurbain, voirie et aménagement du territoire, action sociale et sanitaire, etc.) et dispose pour ce faire de compétences propres : il est le seul à pouvoir les exercer, voire à les partager avec d'autres niveaux de collectivités ou avec l'Etat. Ces compétences ont été définies par les Lois de décentralisation de 1982 et de 1983.

## LE "CHEF DE FILE" DE L'ACTION SOCIALE

Les dispositions législatives récentes et notamment la Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, ont fait évoluer le rôle du Département désormais responsable de la politique d'action sociale et gérontologique sur son territoire. Elles ont par ailleurs élargi son champ d'intervention et multiplié ses possibilités d'action en termes d'aménagement, d'attractivité du territoire, de développement des réseaux.

## DES DOMAINES D'INTERVENTION CHOISIS

Au-delà de ces missions, le Conseil général met en place, en fonction des besoins de son territoire et de ses habitants, des politiques locales financées sur ses propres moyens (fiscalité directe et indirecte, dotations de l'Etat, subventions et participations).



# SOLIDARITÉ 177 M€

Le Conseil général a poursuivi en 2008 sa politique en matière de protection de l'enfance et d'aide aux personnes et familles en difficulté, en faveur des personnes handicapées et âgées, afin de s'adapter aux évolutions législatives et locales, ainsi qu'aux situations familiales et sociales.

## ENFANCE

L'année 2008 a été marquée par le vote du nouveau Schéma départemental Enfance qui couvre la période 2008/2012. 18 mois de réflexion et de concertation ont été nécessaires pour arrêter un nouveau dispositif qui s'articule avec la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. 450 personnes ont participé à différents groupes de travail.

Ce schéma traite à la fois des problématiques de protection de l'enfance et de celles relatives à l'accueil de la petite enfance pour laquelle un plan de création de places est prévu.

## AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

### L'enfance en danger

950 situations d'enfants en danger ou susceptibles de l'être (désormais désignées sous le nom d'"informations préoccupantes") ont été transmises au Conseil général. Elles ont fait l'objet d'une évaluation en équipe pluridisciplinaire.

233 signalements concernant 361 enfants ont été transmis à l'autorité judiciaire.

Sur les 58 dossiers présentés en Commission Départementale, 41 ont reçu un accord.

### SOS enfance maltraitée

N° VERT 0800 40 05 05

Mis en place depuis 1986 dans les Landes, le numéro vert (0800 40 05 05) a permis de traiter 19 appels en 2008.

Le numéro national (119), géré par le Service National d'accueil téléphonique de l'enfance maltraitée, a permis de prendre connaissance de 19 autres signalements en 2008.



## Orientations fortes du schéma départemental

### Protection de l'enfance

Le nombre important de places disponibles dans les Maisons d'Enfants à caractère social associatives du département a conduit à une réflexion commune. Celles-ci ont arrêté le principe de la création d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale chargé notamment de gérer de nouvelles activités comme les lieux d'accueil de jour, des lieux de visites médiatisés et une Maison d'enfants avec soins intégrés.

### Accueil de la petite enfance

- un plan de création de 402 places en accueil collectif est lancé pour permettre de rééquilibrer le dispositif départemental.

- une subvention spécifique de 10 000 € est accordée aux structures collectives d'accueil pour développer les projets d'éveil des enfants.

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

### Accueil de la petite enfance

Au 31 décembre 2008, le dispositif d'accueil de la petite enfance dans les Landes s'appuie sur une offre d'accueil individuel et collectif, au travers de :

> 1 987 assistantes maternelles agréées, qui offrent 5 195 places.

> 28 établissements d'accueil collectif et familial de la petite enfance, présentant une capacité de 1 127 places.

Soit une capacité d'accueil de 6 322 places environ.



Centre médico-social  
du Peyrouat

Afin de contribuer à la cohérence et à la qualité du dispositif départemental d'accueil de la petite enfance, l'action du Conseil général concerne tant les structures collectives que les assistantes maternelles. Il joue un rôle-clé au travers de la formation dispensée aux assistantes maternelles – toutes les nouvelles assistantes maternelles ont une formation de 120 heures – et des avis donnés sur les projets de création, d'extension ou de restructuration présentés par les établissements d'accueil.

#### Prévention et actions de protection maternelle et infantile

Les équipes pluridisciplinaires du service de Protection Maternelle et Infantile (personnel médical, paramédical, administratif) assurent les missions médico-sociales au service des jeunes enfants et de leurs parents : accompagnement autour de la grossesse, de la naissance et durant les premières années de la vie de l'enfant, développement d'actions de prévention.

> **Suivi médico-social des femmes enceintes.** Les consultations pré-natales, les séances de préparation à la naissance ou le suivi à domicile des femmes enceintes sont autant d'actions qui permettent de limiter les risques médicaux de la grossesse et de favoriser l'instauration précoce du lien parent/enfant. En 2008, 4 118 avis de grossesse ont été reçus, 1 200 femmes ont reçu une visite à domicile par une sage-femme de PMI et 853 ont bénéficié d'une préparation à la naissance en PMI, soit 20,71% des femmes ayant suivi une préparation dans le département.

> **Accompagnement des jeunes enfants et des parents.** La PMI assure un suivi des jeunes enfants au travers des actions de dépistage des troubles du développement et des vaccinations ; elle accompagne et informe les parents.



#### AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES EN DIFFICULTÉ

##### LE REVENU MINIMUM D'INSERTION

La loi du 18 décembre 2003 a modifié la gestion du revenu minimum d'insertion. C'est au Président du Conseil général qu'est revenue la compétence en matière d'attribution, de paiement de la prestation et d'accompagnement vers l'insertion des bénéficiaires du RMI.

Le Conseil général a versé 25 081 446 € de prestations aux 4 413 bénéficiaires recensés au 31 décembre 2008. La compensation financière de l'Etat pour l'année 2008 s'est élevée à 22 475 743 €. Depuis 2004, la dette "cumulée" de l'Etat atteint 11 270 920 €.

La mise en œuvre du dispositif d'insertion se poursuit sur la base du Programme Départemental d'Insertion, en partenariat avec une centaine d'associations ou institutions. Ainsi, par exemple :

> 567 bénéficiaires ont été accompagnés dans leur recherche d'emploi,  
> 1 230 personnes ont été accueillies par les différentes associations et entreprises d'insertion,  
> 4 398 familles ont utilisé le service des épiceries sociales.



Une épicerie sociale

L'attribution et le contrôle de la prestation font l'objet d'une attention particulière afin de s'assurer de sa justesse. La Commission départementale du RMI a examiné 646 dossiers en 2008 pour lesquels 331 suspensions ont été prononcées, soit 51,2% des dossiers étudiés.

##### LE FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDES FINANCIÈRES AUX FAMILLES

Ce fonds, créé en 2005, regroupe :

- > le Fonds de Solidarité pour le Logement,
  - > le Fonds d'Aide aux Impayés d'énergie,
  - > les aides financières individuelles pour les bénéficiaires du RMI,
  - > les allocations mensuelles d'aide sociale à l'enfance liées à la précarité.
- 8 945 demandes ont été traitées au titre du Fonds départemental afin de venir en aide à 5 275 familles, dont :
- > 1 124 familles dans le cadre de l'accès au logement (0,81 M€),
  - > 2 979 familles pour leur fourniture d'énergie (0,56 M€),
  - > 1 325 familles pour les frais de cantine scolaire ou de centre de loisirs (0,28 M€).

Au total, le Fonds départemental d'aides financières aux familles a mobilisé 2,15 M€.

##### LA PRIME EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES ENFANTS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

619 familles ont perçu cette prime exceptionnelle au bénéfice de 1 483 enfants. La dépense totale s'est élevée à 158 772 €.

116 communes landaises ont présenté au moins un dossier.

#### LE LOGEMENT SOCIAL

En 2008, le Conseil général a maintenu son soutien financier aux opérations de logements sociaux, afin de les équilibrer financièrement et de limiter l'impact sur le coût des loyers. Ainsi, près de 464 logements, répartis sur 14 communes, ont bénéficié d'une aide du Conseil général, 53 au titre de la construction et 411 au titre de la réhabilitation, pour un montant total de 2 millions d'euros.

Le Conseil général a adhéré à l'Etablissement "Landes Foncier" pour la constitution d'une réserve foncière publique en direction du développement du logement social. Il participe à hauteur de 15% au financement des acquisitions de "Landes Foncier". Les associations subventionnées et conventionnées pour leurs actions en faveur du logement social :

- > L'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) pour ses actions en matière de prévention des expulsions et de suivi des impayés,
- > La Maison du Logement pour ses actions en matière de prévention des expulsions et actions de prise en charge de l'urgence et de l'accompagnement social liées au logement sur les secteurs de Dax et Saint-Paul-lès-Dax,
- > PACT des Landes-Habitat et Développement pour le soutien de trois dispositifs : la maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Sociale (MOUS), le renforcement de l'action MOUS relogement et l'action "adaptation des logements" en vue de l'amélioration de l'habitat et de l'adaptation du logement des personnes modestes,

- > Landes Insertion Solidarité Accueil (LISA) à Mont-de-Marsan, pour ses actions spécifiques en faveur de l'accueil des plus démunis et ses actions de prise en charge de l'ur-

gence et de l'accompagnement social liées au logement,

> Le foyer des jeunes travailleurs de Tarnos pour ses actions de prise en charge de l'urgence et d'accompagnement social,

> L'Association Accueil et Solidarité pour ses actions spécifiques en faveur des plus démunis.

#### PERSONNES ÂGÉES

##### L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

3 500 demandes ont été déposées dans les services.

Au 31 décembre 2008, 36,57 M€ ont été nécessaires pour financer cette prestation qui bénéficie à 7 577 personnes.

##### APA à domicile

22,85 M€ ont été consacrés par le Conseil général au versement de cette prestation pour les personnes âgées demeurant à domicile.

47% des demandes ont été effectuées par des personnes âgées ne bénéficiant d'aucun type d'aide, qui ont trouvé dans l'APA une véritable aide au maintien à domicile.

3 000 accords ont été notifiés.

##### APA en établissement

13,72 M€ ont été versés aux personnes bénéficiaires de l'APA en établissement afin de solvabiliser les dépenses liées à leur dépendance.

##### Un effet positif sur l'emploi

L'APA contribue au financement de 2 000 emplois à domicile (en équivalent temps plein).

##### La formation et la modernisation des services d'aide à domicile

Près de 300 agents d'aide à domicile ont été formés en 2008 tandis que la démarche de validation des acquis et de l'expérience dans le cadre du DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de



Maison de retraite de Tartas



Repas à domicile à Marquèze

Vie Sociale) s'est poursuivie, conformément à la convention de modernisation signée avec la CNSA et les partenaires sur le secteur de l'aide à domicile.

Cette même convention prévoit la poursuite des actions de modernisation des services d'aide à domicile (regroupement, informatisation...).

#### L'INFORMATION DES PERSONNES DÉPENDANTES

##### Le Numéro vert "I.M.Age"

Un numéro vert gratuit (0 800 40 04 04) est mis à disposition des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs familles pour les informer, les orienter et les écouter.

Plus de 2 500 appels ont été traités par ce service, devenu désormais un lieu incontournable d'information et de coordination des différents acteurs.

33% des appels émanent des familles, 25% des personnes âgées et handicapées, 5% de leur entourage et 37% des partenaires institutionnels.

24% des appels ont concerné des demandes relatives au maintien à domicile, 21% des demandes relatives à l'accueil en établissement, 26% sollicitaient ou nécessitaient un accompagnement.

25 situations à risque ont été signalées et 8 ont été traitées avec les autorités judiciaires.

#### Les centres locaux d'information et de coordination (CLIC)

3 CLIC existent dans le département : Morcenx, Mugron et Saint-Vincent-de-Tyrosse.

L'Etat, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine, la Mutualité Sociale Agricole participent à leur financement. Le PACT des Landes et de nombreux partenaires y tiennent des permanences.

En 2008, 2 700 appels téléphoniques ont été traités, 600 familles accueillies, 400 visites à domicile organisées. La majorité des problèmes rencontrés concerne l'accompagnement des personnes âgées – suivi de situation, retour à domicile – ainsi que l'écoute et l'aide à la constitution des dossiers des personnes handicapées. Des journées à thème ont été organisées pour les personnes âgées et leurs familles.

#### LE SERVICE TÉLÉALARME

Le service Télésignal est un service public départemental unique en France ; il a permis en 2008 à 5 528 personnes (4 721 en 2006 et 4 874 en 2007) d'avoir une sécurité et un accompagnement en cas de situation d'urgence à domicile.

##### Télésignal : quelques chiffres

3 855 abonnés au service ont plus de 80 ans.

- 1 510 ont entre 80 et 84 ans,
- 1 653 ont entre 85 et 89 ans,
- 478 ont entre 90 et 94 ans,
- 214 ont plus de 95 ans.

143 personnes sont équipées de ce dispositif depuis plus de 15 ans.

Les 12 cantons les plus équipés sont :

- Aire-sur-l'Adour : 156

- Tartas ouest : 160

- St-Sever : 176

- Mimizan : 207

- Morcenx : 205

- Dax nord : 293

- Castets : 301

- St-Vincent-de-Tyrosse : 341

- Parentis : 326

- Soustons : 401

- Mont-de-Marsan nord : 426

- Mont-de-Marsan sud : 557

#### LE SERVICE ANIMATION

Créé en 1986 par le Conseil général, le Service Animation poursuit son action auprès du public des retraités et des personnes âgées afin d'apporter des réponses adaptées aux problématiques liées au passage à la retraite : retarder les effets du vieillissement, maintenir un réseau relationnel vitalisant, trouver un nouveau sens et un nouvel investissement dans la vie ; en résumé, retrouver une place dans la dynamique sociale.

Outil de prévention au vieillissement, il se situe en amont des politiques habituelles de maintien à domicile.

Le service, avec 16 926 prestations sur l'année, a proposé 364 journées d'animation sur l'ensemble du département. Cet élan est relayé par de nombreux partenaires tels que les services internes au Conseil général (direction de l'Environnement, service Intérieur...), les municipalités, les services de l'Etat, des partenaires privés ou associatifs et surtout un puissant réseau de bénévoles.

La programmation du service vise à favoriser une vie de qualité et se concrétise par la réalisation d'un calendrier annuel :

> Les formations et informations pratiques, axe fort du service, répondent aux besoins des retraités à demeurer acteurs de leur vie dans une société en perpétuelle mutation : animateur de gymnastique – vie associative – informatique, multimédia et nouvelles technologies – ornithologie et botanique – santé – juridique – vie pratique... Elles représentent 51% des journées proposées.

> Les activités de pleine nature constituent 12% des actions et mobilisent un public toujours plus large : sorties randonnées pédestres, raquettes à neige, ski de fond, golf, activités d'aventure...

> Des séjours adaptés au public âgé composent 21% des journées d'animation.



La Traversée des Landes

> Le thème "Engagement, Partage et Solidarité" a mobilisé 16% des journées (soit 2 305 prestations) ; attente véritable d'une population en forte demande sur des thèmes tournant autour de l'aide sociale ou humitaire, le réengagement personnel (notamment intergénérationnel) ou le travail sur soi. Le Service se situant en médiateur entre des structures en mal de bénévoles et des retraités en recherche d'engagement. Les lieux et publics d'intervention sont particulièrement diversifiés : crèches, écoles, médiathèques, établissements hébergeant les personnes âgées ; public défavorisé et/ou désocialisé. Formations, informations, conseils, médiations, aides personnalisées... telles sont les missions et modes d'intervention du service.

Au-delà de ce calendrier, le Service Animation répond favorablement à de nombreuses demandes d'aides à travers une collaboration à des projets de tous ordres et des interventions pour des publics divers (professionnels, étudiants, associations, organismes de formation...).



Cours de gymnastique

#### LES JOURNÉES GÉRONTOLOGIQUES 2008

La quatrième édition des Journées Gérontologiques s'est tenue les 20 et 21 octobre 2008 à Morcenx, sur le thème de l'accompagnement des personnes âgées fragiles et désorientées. Ces deux journées ont rassemblé plus de 300 participants : représentants d'organismes institutionnels, personnels des établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires, des services d'aide à domicile, étudiants en formation sociale et médico-sociale, usagers et leurs familles.

Dans la continuité de la précédente édition, l'accent a été mis sur la coordination autour de la prise en charge des personnes âgées fragiles, avec, en filigrane des interventions, la problématique de la maladie d'Alzheimer, abordée sous les angles cliniques, sociaux, médico-sociaux et familiaux.

Outre l'intervention d'acteurs locaux, plusieurs personnalités nous ont fait l'honneur d'être présentes à Morcenx, et notamment M. Vachey, Directeur de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), et les Professeurs Bioulac et Dubois. Ces derniers ont abordé avec simplicité et talent l'approche médicale du cerveau, de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer.

Les Journées étaient l'occasion de souligner les avancées notables depuis l'édition précédente : modernisation des services d'aide à domicile, création de places en établissement, expérience autour du livret de sortie d'hospitalisation, etc. En outre, la parole a été donnée aux représentants d'usagers et des familles.

#### PERSONNES HANDICAPÉES

##### LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ADULTES HANDICAPÉS

L'année 2008 a pris en compte les premières mesures prévues dans le schéma landais pour l'accompagnement et la prise en charge des personnes handicapées et de leur famille adopté en 2007. Ce schéma détermine les orientations du département dans le secteur du handicap ainsi que les créations de places en établissement. Plusieurs établissements ou services pour personnes handicapées ont été créés, se sont renforcés ou ont développé de nouveaux projets.

##### Ouverture et extension de services et de structures en 2008 : 2 SAVS, 2 SAMSAH, 1 unité de jour et 1 unité de vie

> L'accompagnement à domicile : les SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)

Le SAVS de Soustons rattaché aux appartements foyer "Pierre Lestang" autorisé pour 20 places a ouvert en janvier 2008.

Le SAMSAH et le SAVS de l'APF autorisés pour 35 places de SAMSAH et 80 places de SAVS a ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2008 avec un financement partiel de l'Etat pour 13 places de SAMSAH. Le Conseil général a financé la totalité du projet conformément au dossier approuvé par le CROSMS. Le SAMSAH du foyer Le Majouraou à Mont-de-Marsan est financé dans sa totalité soit 12 places depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

##### L'accompagnement en établissement

Depuis mai 2008, l'ouverture de l'unité de jour de Gamarde de 7 places pour handicapés mentaux, gérée par l'ADAPEI, complète le dispositif sur le secteur dacquois



Sortie roulotte organisée dans le cadre de Handilandes

par rapport aux 2 autres unités du foyer Tournesoleil à Saint-Paul-lès-Dax (14 places) et de Tosse (15 places). Elle permet de proposer un nouveau choix de structures d'accueil, au plus près du domicile des personnes et de leurs familles.

L'ADAPEI a ouvert une unité de vie supplémentaire de 11 places pour handicapés mentaux au foyer de vie Le Marcadé à Mont-de-Marsan le 1<sup>er</sup> septembre 2008. Cette ouverture a permis de répondre en priorité aux personnes orientées par la MLPH en foyer de vie qui, en l'absence de places, ont été accueillies provisoirement en unité de jour à la sortie de l'IME. Ces personnes étaient hébergées dans leur famille.

Une mobilité inter-structures de l'ADAPEI et avec les établissements extérieurs, notamment les maisons de retraite, s'est créée. Ceci a permis de répondre à 7 situations prioritaires et urgentes depuis fin 2007.

L'ensemble de ces éléments a modifié les priorités de la liste d'attente dans les structures.

#### 5 projets en cours de réalisation

> Le projet du foyer de vie pour handicapés moteurs Le Majouraou à Mont-de-Marsan : avis favorable du CROSMS en septembre 2004 ; début des travaux en novembre 2007. Il s'agit de travaux de réhabilitation et de création de 15 logements autonomes ; la fin des travaux et l'ouverture sont prévus en avril 2010.

> Le projet du foyer de vie pour handicapés mentaux Les Cigalons à Littet-Mixe (avis favorable du CROSMS septembre 2007). Ouverture prévue le 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Le projet consiste à créer :

- une unité de vie médicalisée de 10 places
- un foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes de 10 places

- 2 places d'accueil de jour
- 2 places d'accueil temporaire, une pour le foyer de vie et une pour l'unité de vie médicalisée.

> Mars 2008 : les avis favorables du CROSMS pour les dossiers du SAMSAH de Nouvelle et de la réhabilitation du foyer Tournesoleil à Saint-Paul-lès-Dax.

> La création du SAMSAH pour traumatisés crâniens de Nouvelle Le CROSMS a donné un avis favorable au Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan pour la création d'un SAMSAH de 30 places à Nouvelle pour des adultes traumatisés crâniens, victimes de séquelles cérébrales liées à un traumatisme crânien, un AVC ou une rupture d'anévrisme. L'ouverture est prévue en 2009.

> La réhabilitation du foyer pour handicapés mentaux Tournesoleil à Saint-Paul-lès-Dax géré par l'ADAPEI.

Un avis favorable a été donné pour la restructuration du foyer Tournesoleil avec la création d'un foyer de vie de 12 places pour adultes handicapés mentaux vieillissants et/ou en perte d'autonomie. Les travaux débutent en novembre 2008 pour une livraison prévue fin 2010. Pendant les travaux, les résidants sont relogés à l'extérieur.

#### L'évolution du budget de fonctionnement

Le budget brut de fonctionnement 2008 des structures pour handicapés gérées par le Conseil général s'élève à 34,7 M€ pour l'accompagnement de 1077 personnes handicapées encadrées par 552 salariés.

Soit +13,7 M€, +265 personnes handicapées accompagnées, +162 postes de salariés par rapport au budget 2000.

#### Un service innovant : le Service Sports, Intégration et Développement (SSID)

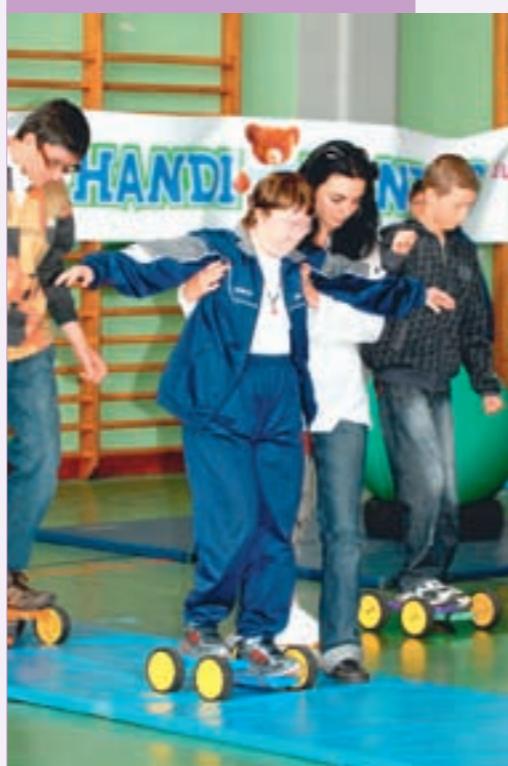
Ce service composé de salariés de l'ADAPEI, du Comité départemental de sport adapté, du Comité départemental handisport et du Conseil général, offre des activités physiques de tous niveaux aux personnes handicapées mineures ou majeures du département, qu'elles vivent en établissement ou à leur domicile.

Le SSID est composé à ce jour de 8,5 postes.

En 2008, le SSID a pris en charge 1 000 personnes et proposé 40 disciplines adaptées.

Le domaine d'intervention du SSID a évolué depuis 2006 : avant 2006, les interventions étaient limitées aux établissements. Depuis 2006, elles se sont développées vers l'accompagnement et l'accueil des personnes handicapées dans les clubs sportifs valides.

Le SSID est un service d'intégration dans le milieu ordinaire.



Initiation aux métiers du cirque



Cultures biologiques à l'ESAT

#### HANDILANDES 2008

Tous les deux ans, ces journées permettent de montrer d'une manière positive le travail effectué par les uns et par les autres, de mettre en valeur les réalisations des personnes handicapées elles-mêmes au travers de différents supports, notamment au travers d'animations sportives.

Un colloque réunit les différents partenaires du Département afin qu'ils partagent leurs points de vue et actualisent leurs connaissances.

Les Journées Handilandes 2008 se sont déroulées au mois de juin et ont rencontré un franc succès. Elles se sont articulées autour de 2 conférences :

> l'une sur le thème de la maltraitance/bientraitance, avec l'intervention de Maudy Piot, psychanalyste,

> l'autre, animée par l'association "Asperger Aide" avec la participation d'Isabelle Henaud, docteur en Psychologie à l'Université du Québec,

et d'activités sportives, dont la nouveauté portait sur la mixité des équipes sportives (ex : participation à la course cycliste "La Luis Ocaña").

600 personnes ont participé aux activités sportives du mercredi organisées en partenariat avec les Francas ; 1 000 personnes ont participé aux activités sportives du week-end à Mont-de-Marsan.

#### LA MAISON LANDAISE DES PERSONNES HANDICAPEES (MLPH)

Créée en 2006, la MLPH poursuit son activité afin de renforcer l'efficacité et la qualité du dispositif d'accueil, d'information, d'évaluation et de prise de décision. La Commission exécutive du Groupement d'Intérêt Public s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2008.

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDPAH) a pour mission de valider les différents projets de vie

construits avec les personnes handicapées et leur famille. Cette Commission s'est réunie à 34 reprises. Elle a entériné plus de 14 000 décisions pour répondre aux besoins de plus de 7 800 familles :

> besoins de ressources : 2 770,

> besoins d'orientation scolaire : 1 826,

> besoins de compensation : 1 553,

> besoins d'orientation professionnelle : 3 181,

> besoins d'orientation en établissements : 449,

> besoins de documents administratifs : 4 514.

130 partenaires, publics et associatifs, participent à l'animation et à la vie de la Maison Landaise des Personnes Handicapées.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008, la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) est accessible aux enfants pour l'ensemble de ses volets : aides humaines, aides techniques, aménagements du logement ou du véhicule ou surcoût lié aux frais de transport, aides spécifiques, aides animalières.

Les enfants disposent désormais d'un droit d'option entre la Prestation de Compensation du Handicap et le complément d'allocation d'éducation pour enfants handicapés.

En partenariat avec le PACT des Landes, la Maison Landaise des Personnes Handicapées a participé à la création d'un site internet au service des personnes handicapées :



Atelier de plastification

la bourse aux logements adaptés ([www.adalogis40.org](http://www.adalogis40.org)). L'objet de ce site est de mettre à la disposition du public une information sur l'offre en logements adaptés ou adaptables recensée à ce jour dans le département des Landes auprès des bailleurs sociaux.

#### L'entreprise adaptée et l'ESAT de Nonères

Ouverte en 1989, l'Entreprise Adaptée Départementale (EAD, ex-Atelier Protégé) compte 62 salariés orientés par la CDAPH.

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Nonères (ex-CAT) accueille 34 travailleurs handicapés.

Diverses activités leur sont proposées :

> production florale

> création et entretien des jardins et des espaces verts

> culture biologique

> production et vente pépinière hors sol

> contrats de prestations individuelles

> réparation et plastification de documents.

La démarche "Nonères 2010" a été lancée au cours du dernier trimestre 2007 avec les salariés afin de faire évoluer l'organisation économique et sociale des établissements de Nonères.

#### COUVERTURE SANITAIRE DANS LES LANDES

Le Conseil général, soucieux de la qualité et de l'accès aux soins des Landaises et des Landais, a entamé dès 2007 plusieurs démarches qui ont abouti à l'adoption d'un schéma d'analyse et de couverture des besoins de santé dans les Landes.

Ce schéma met en évidence des cantons en difficulté par rapport à la démographie médicale.

Les financements publics seront concentrés sur ces zones pour notamment favoriser la création de maisons de santé pluridisciplinaires.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

11,37 M€

Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne



Entreprise Egger à Rion-des-Landes

Le Conseil général poursuit sa politique de développement économique et territorial sur l'ensemble du département des Landes.

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ARTISANAL (10,03 M€)

Le Conseil général agit via son Fonds Départemental d'Aide au Développement Industriel et Artisanal et à la Création d'Emplois.

> 7 opérations ont été aidées à hauteur de 1 111 300 € pour 80 emplois maintenus et 117 créés sur les communes de :

- Angresse (SARL Gaap Abideal)
- Losse (All Metal Services Ltd)
- Mont-de-Marsan (SARL Recto Verso)
- Roquefort (SAS Comilev)
- Saint-Geours-de-Maremne (SA Labeyrie et SARL Sud-Ouest Service's)
- Saint-Vincent-de-Tyrosse (SA Seripanneaux).

> 3 aménagements de zones industrielles ou zones artisanales et la création de réserves foncières ont été financés à hauteur de 193 644 € :

- Commune d'Hagetmau
- Communauté de communes du Pays d'Orthe (Orthevielle et Peyrehorade)
- Communauté de communes du Canton de Pissos.

> 1 aide départementale à l'innovation a été octroyée à la SAS Helileo (Dax) pour 300 000 €.

Un montant total de 1 604 944 € a ainsi été consacré à l'aide au développement industriel et artisanal durant l'année 2008.

> Dans le cadre de l'aménagement du territoire, 736 487 € d'exonération de la part départementale de taxe professionnelle ont bénéficié à 350 entreprises existantes et 66 266 € à 291 entreprises nouvelles.

> Plus de 1 637 stagiaires ont suivi le programme d'aide à la formation du Conseil général au profit des organisations professionnelles d'artisans et de commerçants (Tec-Ge-Coop, Capeb, Chambre de Métiers...).

> 340 000 € ont contribué à financer les frais d'études sur des dossiers spécifiques tels que la prospection économique du bassin d'emplois d'Hagetmau, le projet de village artisanal de la Communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys, le raccordement fer de l'usine Egger à Rion-des-Landes.

D'autres opérations de promotion économique ont été soutenues comme :

- l'armagnac en fête à Labastide,
- la fête du pain,
- le salon de l'artisanat,
- le salon du compagnonnage de Gabarret,
- le Concours du Meilleur Ouvrier de France,
- la foire artisanale de Grenade-sur-l'Adour,
- Intervilles à Mont-de-Marsan et Dax
- le trophée des artisans et commerçants landais,
- la fête de l'hélicoptère,
- le meeting aérien,
- Surf Summit et Waterman's Ball à Hossegor.

Parallèlement, le Conseil général a collaboré à des actions collectives initiées par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes.

> 660 000 € ont été attribués à l'association Tec-Ge-Coop qui a aidé à la création ou à la reprise de 302 entreprises, soit 390 emplois créés.

> En 2008, l'Union régionale des SCOP (société coopérative de production) a poursuivi son soutien actif aux SCOP landaises grâce à la mise au point de tableaux de bord et au suivi de chacune d'entre elles - celles en difficulté notamment -.

D'autre part, elle a souhaité organiser une action particulière auprès des entreprises visant à favoriser la transmission sous forme de SCOP. Ce thème a fait l'objet d'une proposition spécifique d'actions que le Conseil général a décidé de soutenir pendant 3 ans pour un montant de 35 000 € par an.

Par ailleurs, depuis 2008, un règlement spécifique d'aide à l'investissement des SCOP a été mis en place par le Conseil général des Landes. Il s'est traduit par l'accompagnement des opérations d'investissement de 4 SCOP (Tursan-Adour Élagage à Aire-sur-l'Adour, Chaudronnerie Mécanique Montoise à Mont-de-Marsan, Laporte à Samadet, Dauloued'Alu à Tosse) et des aides à la création de deux autres SCOP (Sodima à Hinx et Agri Palm à Aire-sur-l'Adour).

> 68 869 € ont été accordés au Sydec pour l'alimentation en énergie électrique d'une zone d'activités.

> Dans le cadre de l'Opération Territoriale de Transmission d'Entreprises (OTTE) du Pays Adour-Chalosse-Tursan, 1 artisan a bénéficié d'une aide à l'investissement du Département.

> En 2008, dans le cadre du programme environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes, le Conseil général a accordé une aide de 51 034 €. Il a également participé au plan quinquennal pour les années 2005 et 2006 pour un montant de 181 088 €.

> L'aide à l'investissement matériel des entreprises artisanales de production, mise en œuvre en 2007, est comme prévu montée en puissance en 2008 avec l'accompagnement de 6 entreprises artisanales pour un montant de 65 339 €.

> 45 000 € ont été versés à la Plate-Forme d'Initiatives Locales (PFIL) "Landes Initiatives" qui attribue des prêts d'honneur aux créateurs/repreneurs d'entreprises.

### Établissement Public Foncier Local "Landes Foncier" (EPFL)

L'enjeu prioritaire pour le Département des Landes en matière d'aménagement et de développement du territoire, et notamment pour un habitat collectif respectant la mixité sociale, repose sur la constitution de réserves foncières. C'est dans ce cadre que le Conseil général a mené, dès novembre 2003, une réflexion pour la création d'un Etablissement Public Foncier Local qui a vu le jour le 24 novembre 2005. En 2008, le volume des acquisitions en cours de réalisation et à réaliser représentait une surface de 414 hectares. Pour les seules opérations en 2008, l'Etablissement Public Foncier Local a engagé 2,3 M€ pour les terrains à vocation économique, 6,1 M€ pour les équipements publics et 6,6 M€ pour le logement à vocation sociale.

### PARC D'ACTIVITÉS ATLANTISUD DE SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

Le Syndicat mixte pour l'aménagement de la zone d'activités économiques de Saint-Geours-de-Maremne a décidé en juin 2005 de confier la réalisation de la zone Atlantisud à la SATEL, société d'économie mixte.

2008 a été marquée par la fin de la première tranche de travaux d'aménagement réalisés par la SATEL et le début de la commercialisation de ce vaste

ensemble qui représente 179 hectares cessibles. L'aménagement réalisé permet d'ores et déjà la cession de terrains dans tous les secteurs d'activités prévus sur le parc : logistique, industrie, commercial et tertiaire.

La phase de prospection-commercialisation a permis de nouer des contacts qui se sont traduits notamment par les décisions d'installation de plusieurs entreprises :

- > RIP CURL pour développer sa base logistique pour l'Europe entière,
- > VOLCOM, autre société de la filière glisse, qui implantera aussi sa logistique pour le continent européen à Saint-Geours-de-Maremne,
- > SUD-OUEST SERVICE'S, imprimeur landais qui a commencé les travaux de son bâtiment (1 740 m<sup>2</sup>) en 2008 ; l'entreprise sera la toute première en activité sur le parc,
- > ATS-ATOUT SERVICES, société spécialisée dans le transport d'urgence pour de grandes sociétés.

À ces sociétés dont les bâtiments s'érigeront au cours de l'année 2009, il convient d'ajouter le lancement en 2008 d'un concours d'architectes pour la réalisation d'un centre de ressources qui accueillera une pépinière d'entreprises et un hôtel d'entreprises.

### DÉVELOPPEMENT DU PROJET BELTRAME À TARNOS

Le projet d'implantation d'un laminoir à froid porté par le groupe italien BELTRAME (250 000 tonnes de tôles plates produites annuellement) évolue favorablement, l'année 2008 ayant permis de déconstruire les anciens bâtiments du site SOCADOUR sur les espaces fonciers bord à quai où sera implanté le laminoir.



Le site est désormais prêt pour accueillir cette nouvelle activité métallurgique sur l'estuaire de l'Adour, débouché naturel des filières industrielles du sud de l'Aquitaine.

## SYNDICATS MIXTES

### Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de parcs d'activités économiques sur le territoire de la Communauté de communes du Seignanx

Créé en octobre 2006, le Syndicat mixte qui associe la Communauté de communes et le Conseil général a confié à la SATEL un mandat d'études permettant de définir les caractéristiques principales d'aménagement de trois parcs d'activités sur les communes de Ondres, Tarnos et Saint-Martin-de-Seignanx représentant au total une centaine d'hectares. Le projet et les ébauches des futurs parcs ont été présentés au public lors de réunions de concertation. Le projet le plus avancé est celui de Tarnos. Son aménagement destiné à accueillir des entreprises du secteur de la petite industrie et du tertiaire doit notamment se réaliser de part et d'autre de la RD 85 en cours de construction.



Marché de Morcenx



5,77M€

Les cabanes perchées du Menoy

## TOURISME ET THERMALISME

**Syndicat mixte pour l'industrialisation des cantons de Sore, Labrit et Gabarret**  
Le Syndicat mixte a mandaté la SATEL pour procéder au suivi et à la coordination des études destinées à la création d'une zone d'activités sur le site de l'usine Cavalier acquis fin 2005. Le comité syndical a décidé d'en confier la réalisation à la SATEL par concession d'aménagement, sous forme d'un lotissement.

**Syndicat mixte pour la réalisation d'études d'aménagement et de développement économique de l'aérodrome et de l'hydromobile de Biscarrosse-Parentis**

La création de ce groupement est intervenue fin 2007. Elle suit le transfert par l'Etat de cet aérodrome civil à la Communauté de communes des Grands Lacs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Hors hydromobile, cet aérodrome représente une emprise de 345 ha.

Les études, dont le coût est partagé à parité entre la Communauté de communes et le Conseil général, sont en cours. Elles permettront de mesurer tout le potentiel économique et touristique que cette infrastructure et l'espace qui l'entoure pourraient mettre en évidence.

**DÉVELOPPEMENT LOCAL (1,34 M€)**  
Le Fonds de Développement et d'Aménagement Local (FDAL) a apporté en 2008 une aide de 1 280 341 € en investissement et 59 911 € en fonctionnement.

### FONCTIONNEMENT

Le Département concentre son aide sur l'animation et les études des 4 pays landais pour la conduite de leurs projets de territoire.

### INVESTISSEMENT

Le Fonds de Développement et d'Aménagement Local présente une stabilité des crédits engagés en 2008 par rapport à l'exercice précédent.

On distingue notamment, parmi les projets locaux soutenus :

> les opérations de redynamisation du commerce local :  
- multiple rural de Saubrigues,  
- multiple rural de Gaillères,  
- marché couvert de Mimizan.



Multiple rural de Gaillères

> les investissements structurants des EPCI landais :

- centre de loisirs de la Communauté de communes Coteaux et vallées des Luys,
- locaux administratifs de la Communauté de communes du canton d'Aire-sur-l'Adour.

À noter également que le FDAL permet aujourd'hui de soutenir les projets de Maisons de santé pluridisciplinaires qui s'inscrivent dans le Schéma départemental d'analyse et de couverture des besoins en santé adopté en 2008.

À l'automne dernier, la Maison de santé pluridisciplinaire de Labrit est ainsi entrée en fonction.



Inauguration de la Maison de santé pluridisciplinaire de Labrit



### Le Conseil général aide à la réalisation d'équipements et d'hébergements touristiques sur l'ensemble du département.

Il intervient de façon spécifique au profit des stations littorales, des stations thermales et des pays. Il participe à l'organisation et à la promotion du tourisme landais. Il est partie prenante de plusieurs syndicats mixtes à vocation touristique. La direction du Tourisme est également chargée de la prospection et des appels à projets auprès d'opérateurs/investisseurs en vue de compléter et de diversifier la gamme d'offres touristiques du département. Le Conseil général a mis en œuvre de nouvelles formes d'accompagnement des acteurs du tourisme landais à travers l'aide au conseil et le e-tourisme.

### AIDES À L'INVESTISSEMENT SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

En 2008, 0,458 M€ ont été consacrés à l'amélioration des hébergements et des équipements touristiques pour 4,3 M€ d'investissements réalisés. Ces aides ont concerné :

- > 8 meublés de tourisme et 2 chambres d'hôtes (Gîtes de France, Clévacances),
- > la création d'1 hôtel et la modernisation de 4 hôtels-restaurants,
- > la création d'1 camping,
- > la modernisation de deux équipements touristiques (Larrivière-Saint-Savin, Geaune).

#### Acquisition du bateau La Hire II par la Société Croisadour à Peyrehorade

Le Département a aidé la société Croisadour (Peyrehorade) à faire l'acquisition d'un nouveau bateau pour développer son activité de croisière et de promenade sur l'Adour. Seule dans les Landes, la société Croisadour propose depuis 2000 la découverte du fleuve Adour. L'acquisition d'un nouveau bateau plus spacieux (117 passagers au lieu de 72) et plus confortable – permettant notamment la restauration à bord – va lui permettre de développer son activité. Le Département a octroyé à Croisadour une aide de 0,069 M€ sur un investissement de 0,343 M€.

#### Création d'un camping 3 étoiles à Eugénie-les-Bains

Face à l'essor constant de l'activité thermale d'Eugénie-les-Bains, une étude d'opportunité lancée par la Communauté de communes du canton d'Aire-sur-l'Adour a permis de conclure que la création d'un camping 3 étoiles d'une centaine d'emplacements avec des hébergements locatifs et des équipements de loisirs, était nécessaire pour répondre à la demande, en remplacement du camping communal existant. Un opérateur privé, la SCI du Bahus Vert, a relevé ce défi et entrepris la création d'un camping 3 étoiles. Situé sur un terrain de 2ha à 800 m du centre-bourg, le camping est aménagé pour recevoir 69 emplacements destinés aux tentes, caravanes et camping-cars et 42 emplacements destinés à l'implantation de mobil-homes et de chalets. Il est équipé d'une piscine chauffée et d'une station technique pour camping-cars.

Ce projet dont le coût s'élève à 1,252 M€ bénéficie de 0,071 M€ octroyés par le Département et d'aides du FEDER et de la Région Aquitaine.



La Hire II



Piscine thermale aux thermes de Borda (Dax)



Estacade de Capbreton

## AIDE AU CONSEIL

L'aide au conseil inscrite au budget primitif 2008 s'est progressivement mise en place. Un établissement hôtelier, le Pays Adour-Chalosse-Tursan ainsi qu'un porteur de projet dans le domaine du bien-être ont bénéficié d'une aide départementale de 18 000 €.

## OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES AUX TERRITOIRES ET STATIONS TOURISTIQUES

### LES STATIONS LITTORALES

0,122 M€ ont été consacrés à la seconde tranche d'aménagement de la Place de la Liberté sur le front de mer de Capbreton pour 0,785 M€ d'investissements réalisés.

La Direction du Tourisme a participé à la prospection d'opérateurs/investisseurs pour les opportunités foncières d'Ondres-plage et de Soustons.

### LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

Une aide de 0,423 M€ a été octroyée au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne pour son fonctionnement et la révision de sa charte.



### LES STATIONS THERMALES

Le Département a octroyé 0,076 M€ d'aide pour l'aménagement de liaisons entre les thermes et le bourg de Préchacq-les-Bains.

### PARTICIPATION ACTIVE À L'ORGANISATION ET À LA PROMOTION DU TOURISME

Le Comité départemental du tourisme (CDT) a bénéficié de 1,67 M€ pour son fonctionnement général et pour conduire un certain nombre d'actions spécifiques comme le renouvellement de l'organisation du "Printemps des Landes" ou la réalisation de l'enquête quinquennale sur la clientèle séjournant sur le littoral.

Celle-ci confirme le caractère familial de notre destination, ainsi que la spécificité des Landes en tant que première destination de séjour des clientèles étrangères en Aquitaine.

Les actions de promotion sont organisées en étroite collaboration avec l'association Qualité Landes afin de faire jouer les complémentarités entre le tourisme et la filière agroalimentaire. Le Comité départemental du

tourisme anime le développement de la marque Qualité Tourisme. La moitié des offices de tourisme sont impliqués dans la démarche de certification. Le CDT élabore le référentiel national des écoles de surf en collaboration avec la Fédération française de surf.

### Organisation et promotion des filières touristiques

0,073 M€ ont été consacrés au soutien de groupements à vocation touristique : Logis des Landes, Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative, Comité départemental du tourisme équestre, Gîtes de France, Département Tourisme Rural du Pôle Territoire de la Chambre d'Agriculture.

### SYNDICATS MIXTES À VOCATION TOURISTIQUE

#### SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE PORT D'ALBRET SUD ("ZAC SURF")

Associant le Département et le Syndicat intercommunal des intérêts de Port-d'Albret, les statuts de ce syndicat ont été modifiés en 2000 pour permettre l'étude et l'aménagement des terrains limitrophes de la ZAC, en zone NA du PLU de la commune de Soustons. Confié à la SATEL, le mandat d'études permettant de définir les caractéristiques principales de cet aménagement s'est poursuivi avec la désignation d'un groupement d'études chargé d'élaborer le programme du futur aménagement. Cette opération doit contribuer par sa qualité à la notoriété du tourisme landais et répondre pour cela aux objectifs suivants : être exemplaire en matière d'éco-aménagement et de concertation, valoriser les activités liées au surf, être une opération d'aménagement qui permette à la station de fonctionner sur une période étendue et d'améliorer son attractivité.



Parallèlement des procédures d'acquisition de deux propriétés de 43 et 8 ha ont été menées à bien ; avec les terrains de la commune de Soustons, les collectivités possèdent 80 ha sur les 110 ha qu'il est envisagé d'aménager.

#### SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION D'UNE ZONE TOURISTIQUE ET DE LOISIRS SUR LA COMMUNE D'ARJUZANX

Ce syndicat, qui associe le Département et la commune d'Arjuzanx, a confié à la SATEL une mission d'études pour l'aménagement d'une zone touristique et de loisirs sur un peu plus de 14 ha. Cette mission prévoyait la réalisation d'un diagnostic de l'état initial du site et la proposition d'une démarche d'aménagement. L'étude a conclu à la nécessité d'étendre le périmètre d'intervention de ce groupement jusqu'en limite du périmètre du Syndicat mixte de gestion des milieux naturels et en incluant notam-

ment la partie nord du bourg pour envisager un aménagement global de qualité, en accord avec la sensibilité écologique du site.

#### SYNDICAT MIXTE DES ZONES D'AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES CONCERTÉS DE MOLETS-ET-MAA ET DE MESSANGES

Ce syndicat mixte est notamment propriétaire du golf, du centre international de tennis et du centre de séminaire. La gestion de ces installations est confiée à une société d'économie mixte, la SOGEM. Afin d'améliorer l'accueil sur la station, des terrains disponibles sur le site de la ZAC ont fait l'objet d'un appel à projet pour l'édification future d'un établissement hôtelier au cœur de la station avec un positionnement haut de gamme. Un cahier des charges a été transmis aux groupements intéressés. Les négociations se poursuivent depuis l'audition des quatre groupements retenus pour présenter un projet.

Par ailleurs, le syndicat a entamé la réhabilitation d'une partie du club-house (vestiaires) et envisage la réfection du réseau d'arrosage des parcours.

## GIP LITTORAL AQUITAINE

Le GIP Littoral Aquitain constitué pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie partagée pour un développement durable, équilibré et solidaire, du littoral aquitain a exécuté son premier budget en 2008. La participation du Département aux frais de fonctionnement du GIP s'est élevée à 0,055 M€.



# AGRICULTURE ET ÉQUIPEMENT RURAL

13,61 M€

La récolte des kiwis

## Les politiques de préservation de l'environnement et de développement de la qualité constituent les deux faces d'une même stratégie.

En 2008, le Conseil général a alloué 5,8 M€ d'aides au développement de l'agriculture landaise, soit un soutien de l'ordre de 900 € par exploitation professionnelle. Il est, à sa mesure, un partenaire privilégié pour les agriculteurs landais. Son action vise à concilier la nécessité de préserver l'environnement, soutenir les politiques de qualité génératrices de valeur ajoutée et encourager l'agriculture de groupe et les structures professionnelles pour participer à un aménagement harmonieux du territoire rural.



Un pulvérisateur équipé pour la gestion des doses

### AGRICULTURE

#### L'AVENIR DE LA FERME "LANDES" PASSE PAR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les actions du Conseil général pour la protection de l'environnement dans l'activité agricole se sont développées dans trois secteurs.

#### La gestion des effluents d'élevage

Ce volet est déterminant compte tenu de l'importance de l'élevage dans notre département et notamment de la filière gras. Il consiste à soutenir les petites et moyennes exploitations agricoles qui réalisent les investissements environnementaux nécessaires à leur développement, en harmonie avec les autres usages de l'espace rural.

Ce dispositif est conduit, depuis la fin de l'année 2007, par le programme PMBE/AREA (Plan de Modernisation de Bâtiments d'Elevage/Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine) mis en place par le Conseil régional, l'Etat et l'Union européenne. Il permet d'optimiser les participations publiques en faveur des éleveurs.

191 dossiers ont été soutenus au titre du nouveau dispositif PMBE/AREA, portant le montant total de subventions allouées à 0,66 M€.

#### Les économies d'énergie et les énergies renouvelables

Au titre des énergies renouvelables, le Conseil général a soutenu trois projets pour 5 513 €. Il s'agit d'une nouvelle orientation conforme à la convention cadre 2008-2013 "Agriculture et Environnement".

#### La protection des zones sensibles concernant la ressource en eau potable et la gestion des intrants fertilisants et phytosanitaires

Il s'agit de l'action principale conduite dans le cadre de la Convention Cadre "Agriculture et Environnement" visant à accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques.

Ces actions ont porté notamment sur l'expérimentation, la réalisation de diagnostics d'exploitations, la sensibilisation des agriculteurs à l'amélioration des pratiques et à la réalisation des diagnostics de pulvérisateurs et d'épandeurs.

et le développement des énergies renouvelables.

Une attention particulière est portée à la prévention de la ressource en eau potable des trois "zones à protéger" :

- > les Arbouts,
- > le secteur d'Audignon,
- > le secteur d'Orist.

Dans le cadre de ce programme, la Cellule Hydrogéologie assure le suivi de la qualité des eaux.

Pour la septième année d'application, dans le cadre d'une nouvelle convention tripartite, le Département y a engagé 0,260 M€ :

- > 0,217 M€ pour la protection de la qualité de l'eau sur les volets amélioration des pratiques phytosanitaires, fertilisation raisonnée et gestion des effluents d'élevage, plan de communication en appui ;
- > 16 300 € au titre de la mission de valorisation agricole des déchets ;
- > 27 000 € au titre des économies d'énergies et des énergies renouvelables.

Ces actions ont porté notamment sur l'expérimentation, la réalisation de diagnostics d'exploitations, la sensibilisation des agriculteurs à l'amélioration des pratiques et à la réalisation des diagnostics de pulvérisateurs et d'épandeurs.

### DES PRODUCTIONS DE QUALITÉ QUI SE DÉMARQUENT DES "POLITIQUES INDUSTRIELLES"

La politique de soutien à la qualité menée par le Conseil général s'articule autour de deux axes :

#### L'accompagnement des producteurs pour l'engagement dans une démarche de qualité

L'avenir de l'agriculture landaise repose sur le choix de la qualité : aussi le Conseil général poursuit-il l'accompagnement des productions agricoles déjà engagées ou entrant dans une démarche permettant l'obtention de signes officiels de qualité et d'origine.

À ce titre en 2008, 0,222 M€ ont été attribués à 96 agriculteurs dans le cadre de projets d'investissements et de soutien technique. Cet accompagnement a concerné les filières bovines, canards fermiers à foie gras, asperges, kiwis, armagnac et agriculture biologique.

#### La promotion des produits landais

Le Conseil général a poursuivi son soutien à la promotion des produits de qualité sous signe officiel, en lien avec la certification d'origine garantie d'authenticité.



Charrue TS herse rotative

### L'association Qualité Landes

Depuis sa création en 2001, l'association Qualité Landes s'attache à promouvoir les produits landais. En 2008, son programme de communication a porté sur la réédition et la diffusion de supports de communication, la mise en place d'actions en Restauration Hors Domicile (RHD) et en Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), la présence avec un espace "Landes" au Salon International de l'Agriculture de Paris et au Salon de Bordeaux ainsi qu'un partenariat étroit avec le Comité départemental du tourisme.

Ces actions de promotion ont été financées par le "Fonds du Conseil général pour la promotion collective des terroirs et des produits agricoles et alimentaires landais de qualité" créé en 2004 et reconduit en 2008. Doté d'un budget d'1M€, ce fonds est destiné à accompagner le programme de communication collective regroupant l'ensemble des filières qualité landaises selon la règle suivante :

- > un financement à 70% des actions de communication collective avec un plafond de subvention fixé à 0,48 M€ ;
- > un financement à 35% des filières avec un plafond de subvention fixé à 0,15M€.

### AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE

#### Installation des jeunes agriculteurs

En 2008, dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, 13 dossiers ont été soutenus par le Conseil général pour un montant d'aides allouées de 47 750 €. Ce soutien concernait 6 nouveaux projets d'installation et 7 projets d'installation ayant atteint leurs objectifs de revenus à l'issue de 3 années de fonctionnement de l'exploitation.



#### Schéma départemental du travail en CUMA

En 2003, le Conseil général a initié la mise en place du Schéma départemental du travail en CUMA avec la Région, afin d'obtenir un cofinancement européen des aides des collectivités territoriales aux CUMA.

Il s'agissait d'une première en France permettant de doubler le taux de subvention pour le porter à 40%. Grâce à ce dispositif, petites et moyennes exploitations landaises peuvent accéder au projet partagé et alléger ainsi le poids des charges de mécanisation dans les charges de structures.

Pour la période de programmation 2007/2013, le Conseil général a obtenu avec la Région la reconduction de la possibilité d'un cofinancement européen dans le cadre du FEADER.

En 2008, le Département a alloué 0,360 M€ pour 67 dossiers retenus. Ainsi, sur 2,3 M€ d'investissements, 0,106 M€ proviennent de la Région et 0,240 M€ de contreparties européennes.

Les aides de l'Etat pour la modernisation des exploitations ont été sévèrement amputées mais les CUMA, financées par les collectivités territoriales, n'ont pas eu à souffrir de ces restrictions.

#### Agriculteurs en difficulté

En 2008, 12 dossiers d'aide aux agriculteurs en difficulté ont été soutenus par le Conseil général des Landes pour un montant de 41 820 €.

### ÉQUIPEMENT RURAL, AIDES AUX COMMUNES

Ces aides traduisent le soutien affirmé du Conseil général au développement des équipements publics de qualité répondant aux exigences environnementales et réglementaires.

Au cours de l'année 2008, plus de 7,81 M€ de crédits ont été engagés par le Département en faveur des collectivités pour la création et l'aménagement d'équipements publics.

> 1,5 M€ ont été accordés directement aux communes au titre du Fonds d'Équipement des Communes pour l'aménagement des bâtiments communaux ou l'acquisition de matériel.

La récolte des asperges



Armagnac au Domaine d'Ognoas

> L'aide à la réalisation des équipements sportifs et des salles polyvalentes s'est élevée à 0,65 M€ pour 11 opérations.

**En matière d'équipement rural**, plus de 4,5 M€ ont été versés aux collectivités. Les aides du Département concernent quatre secteurs essentiels du service public où les investissements sont considérables.

> L'alimentation en eau potable : 0,37 M€ de crédits versés pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable réalisés par les collectivités auxquels il convient d'ajouter 1 M€ pour le financement de la station de traitement d'eau potable d'Ondres, sous maîtrise d'ouvrage départementale.

> L'assainissement des collectivités a fait l'objet d'un soutien particulièrement important avec plus de 2,72 M€ d'aides versées pour la réalisation des réseaux de collecte et la création de stations d'épuration. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du développement des communes rurales et le respect des exigences réglementaires pour les collectivités plus importantes. Par ailleurs, le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) a poursuivi sa mission auprès des communes.

> La collecte et le traitement des déchets ménagers

1,9 M€ d'aides ont été octroyées en 2008 et plus de 1 M€ versés aux collectivités en charge de la gestion des déchets ménagers. La participation financière du Département a porté essentiellement sur l'aménagement des déchetteries, le développement du compostage individuel ainsi que la construction de la nouvelle usine de compostage du Sietom de Chalosse.

#### Le Plan de Prévention des Déchets

L'année 2008 a vu la poursuite du Plan de Prévention des Déchets initié par le Département, en partenariat notamment avec les autres collectivités et les associations. Près de 0,184 M€ ont été affectés à l'accompagnement des actions et à l'information de la population. Diverses actions phares ont été menées, comme la distribution des autocollants "Non à la pub" sur le territoire, deux campagnes de communication sur le compostage autonome, des formations sur la technique du compostage ainsi que le concours organisé avec les collégiens sur la prévention des déchets dans leurs établissements.



#### > L'électrification rurale

0,47 M€ d'aides ont été versées au SYDEC pour la réalisation des opérations d'extension et de renforcement du réseau électrique.

#### CELLULE HYDROGÉOLOGIE

**L'amélioration des connaissances, la sauvegarde et la gestion du patrimoine aquifère souterrain landais** restent trois axes prioritaires de la politique de l'eau du Conseil général.

#### PRÉSÉRATION DE LA RESSOURCE EAU

##### Périmètres de protection

Le Conseil général a poursuivi son engagement en tant que maître d'ouvrage délégué aux collectivités pour la mise

en place des périmètres de protection autour des captages d'eau potable. 7 ouvrages ont fait l'objet d'une mise en conformité en 2008 pour un montant total de 28 000 €.

##### Suivi des zones à protéger

C'est une action importante conduite en appui aux mesures d'accompagnement de la Convention Cadre "Agriculture et Environnement" menées par la cellule Agriculture.

Une attention particulière a été portée à la protection de la ressource en eau potable à travers le suivi de la qualité des eaux engagé depuis plusieurs années sur les trois "zones à protéger" :

- > le secteur des Arbouts,
- > le secteur d'Audignon,
- > le secteur d'Orist.

23 000 € ont été consacrés à la réalisation d'analyses d'eau (nitrates et pesticides) sur les eaux souterraines et superficielles. Cette opération est financée à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Une surveillance en continu des nitrates est réalisée sur les secteurs du Marseillon et des Arbouts.

#### SURVEILLANCE DES AQUIFÈRES

En 2008, le Conseil général a consacré 241 000 € à la gestion du réseau de surveillance. Celui-ci, composé d'environ 150 points, couvre depuis une vingtaine d'années l'ensemble des aquifères du département des Landes afin d'en assurer le suivi qualitatif et quantitatif.

Le Département est maître d'ouvrage du réseau national de surveillance et bénéficie à ce titre d'une participation financière de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à hauteur de 100% sur le réseau national et 50% sur le réseau départemental.

#### Logiciel SIEAU, gestion des données piézométriques et qualité

L'année 2008 a permis de continuer le développement de l'outil de traitement statistique des données quantitatives permettant d'établir des états cartographiques des différents aquifères. Il peut également être utilisé en outil prévisionnel et de gestion des ressources par les différents partenaires.

Un module appliquée à la surveillance de la qualité est en cours de développement. Un nouveau logiciel de télégestion a également été mis en place pour le rapatriement hebdomadaire des mesures de 70 stations équipées d'enregistreurs en continu.

#### CONNAISSANCE ET ÉVALUATION DU POTENTIEL DES AQUIFÈRES

Dans le cadre de l'alimentation en eau potable de la future unité de production et de traitement sur la commune d'Ondres, le Conseil général, maître d'ouvrage de l'opération, a assuré la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de 2 forages d'exploitation.

Les ouvrages d'une profondeur de 30 mètres (Golf 2) à 55 mètres (R12) ont été testés jusqu'à un débit de 200 m<sup>3</sup>/h.

Le montant de ces travaux a représenté 133 000 €.

#### Étude du potentiel des forages profonds de Siouges

Dans le cadre du projet de stockage de gaz sur la structure géologique de Siouges (communes de Meilhan et Souprosse), Gaz de France avait réalisé 7 forages profonds de reconnaissance (entre 1 000 et 1 500 mètres de profondeur). Plutôt que de les reboucher, Gaz de France a procédé à des tests de pompage pour connaître le potentiel de chaque ouvrage, ainsi qu'à des prélèvements pour connaître la température et la qualité de l'eau. Les débits extraits par forage sont de l'ordre de 60 m<sup>3</sup>/h. L'eau est peu minéralisée et la température d'environ 50°C voire légèrement supérieure. Les caractéristiques peuvent se révéler intéressantes pour des projets économiques (serres, pisciculture...). Des négociations sont en cours avec Gaz de France et les services de la Direction Régionale de l'Industrie. Le Département a consacré 75 000 € à ces études.

#### SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DES STATIONS D'ÉPURATION > SATESE

En 2008, le SATESE a réalisé les prestations suivantes :

- > 23 visites bilan 24 h,
- > 220 visites analyses,
- > 50 visites sans analyses,
- > 107 auto-surveillances avec analyses,
- > 27 auto-surveillances sans analyse.

Comme l'an dernier, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a participé financièrement à ces actions dans le cadre du IX<sup>e</sup> programme d'intervention.

Le SATESE est en outre intervenu, avec les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage, dans l'élaboration d'aménagements ou de nouveaux projets de stations d'épuration concernant notamment les communes de Haut-Mauco, Monségur, Hagetmau, Aire-sur-l'Adour, Labouheyre et le SIVOM Côte Sud. Il a également participé à la réception de travaux de nouveaux ouvrages épuratoires à Villeneuve-de-Marsan, Mimizan, Hinx, Sainte-Marie-de-Gosse, Bourriot-Bergonce et Tartas.

#### UNITÉ DE PRODUCTION ET DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE D'ONDRES

Le projet et son budget prévisionnel ont été finalisés. Le montant global de l'opération, qui comprend la réalisation



et l'équipement des forages, la création d'un réseau de canalisation d'eaux brutes et la construction de l'usine de traitement s'élève à 10,75 M€ HT en incluant une couverture photovoltaïque du bâtiment demandée en option.

L'appel à candidature a été lancé pour les marchés de réalisation de l'usine, du réseau de canalisation d'eaux brutes et des forages.

3 forages ont été réalisés cette année.

#### DOMAINE DÉPARTEMENTAL D'OGNOAS

##### PRODUCTIONS

###### Maïs

En 2008, la superficie des terres destinées à la culture du maïs a connu une augmentation de près de 19 ha portant ainsi la surface totale à 139 ha, dont plus de 89 ha irrigués. La récolte a permis d'enregistrer des rendements moyens de 98,5 qx/ha en maïs sec. Pour mématoire, ils étaient de 95 qx/ha en 2007.

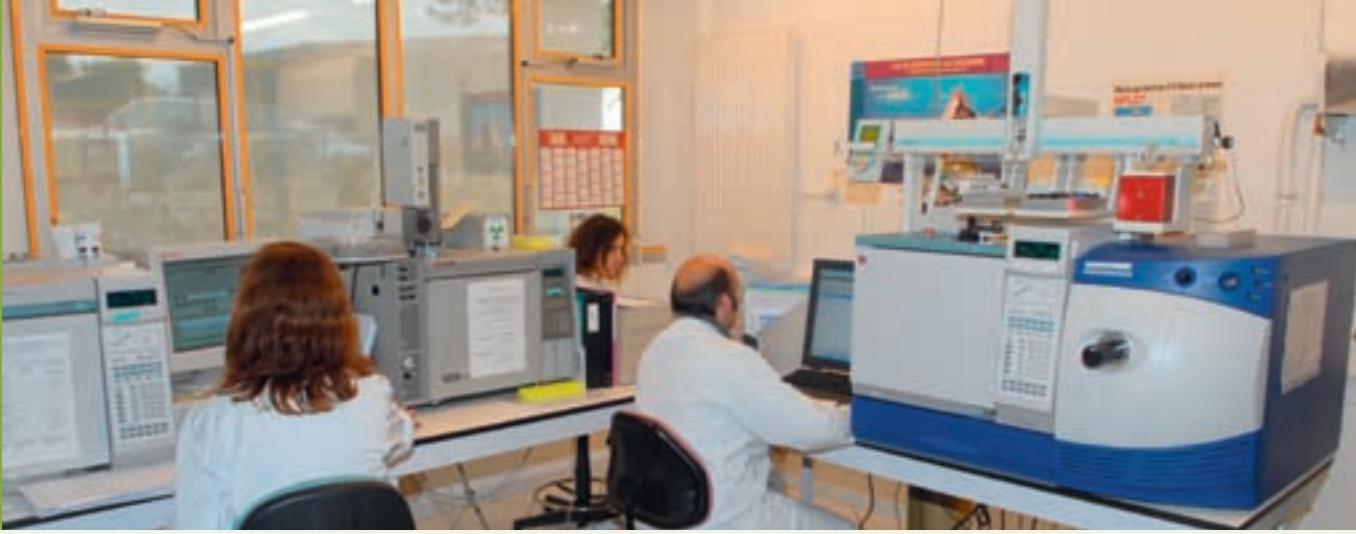
###### Armagnac et Floc de Gascogne

Une plantation importante de 5,84 ha de cépage "BACO 22 A" a été réalisée en complément de la parcelle du conservatoire. Cette collection unique a été réalisée avec :

- > l'Établissement National Technique Amélioration Viticulture de Montpellier (ENTAV),
- > les Chambres d'Agriculture des Landes et du Gers,
- > le Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac (BNIA),
- > l'Office National Interprofessionnel des Fruits, des Légumes, des Vins et de l'Horticulture (VINIFLHOR).

Cette opération a permis de sauvegarder ce cépage et de débuter une sélection visant à l'obtention de greffons certifiés.

Foruse à Ondres



Le Laboratoire départemental

Le classement de 90% de la superficie viticole en AOC Bas-Armagnac est intervenu auprès de l'Organisme de Gestion Armagnac (ODG) afin de confirmer la vocation "Armagnac" du Domaine départemental. Cet organisme contrôle les produits et tous les moyens de production pour une eau-de-vie d'appellation. Malgré le gel d'une partie du vignoble, la distillation a représenté en 2008 plus de 100 hl d'alcool pur stockés dans nos chais agréés.

La fabrication de Floc de Gascogne AOC blanc a représenté 43 hl.

#### TOURISME

##### Gîtes de France "Thématique Bacchus" : Chauron et Pasquet

Les deux gîtes de Chauron et Pasquet représentent 25 semaines de location et c'est bien sûr la saison estivale de juillet et août qui connaît le plus haut taux de remplissage.

##### Fréquentation touristique

Le domaine a accueilli en visites guidées 6 614 personnes.

S'ajoutent : 800 randonneurs, plus de 100 cyclistes et 180 amateurs de voitures anciennes, qui ont tenu à réserver leur jour de visite guidée pour également profiter de l'aménagement de la Voie Verte, des sentiers internes et voies d'accès au Domaine.

#### DISTINCTION

Le Domaine départemental a obtenu :

- > La médaille d'Or au CGA de Paris 2008 pour son Extra 6 ans d'âge,
- > La médaille d'Or au Concours Mondial de Bruxelles 2008 pour son Hors d'âge 25 ans,
- > La médaille d'Argent au CGA de Paris 2008 pour son XO 10 ans d'âge.

De ce fait, l'ensemble de la nouvelle gamme a été récompensé pour sa qualité et se situe parmi les fleurons de l'appellation.

#### PATRIMOINE

L'acquisition de l'ensemble immobilier du Domaine de Mouchac situé sur la commune Le Frêche au cœur du vignoble landais permet d'exploiter de nouveaux chais de vieillissement d'Armagnac qui sont déjà fonctionnels. Par ailleurs, 15 ha de forêt supplémentaires de Mouchac viennent s'ajouter au 242 ha de forêt du Domaine départemental.

Le site du Moulin de La Gaube sur la commune d'Arthez-d'Armagnac vient de voir l'achèvement des travaux sur le bâti. Cet ouvrage du XVIII<sup>ème</sup> siècle constitue un élément majeur de mise en valeur du patrimoine au sein d'un site naturel préservé.

#### LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL DES LANDES

En 2008, le Laboratoire départemental des Landes a consolidé le volume de ses activités pour de nombreuses prestations, malgré une baisse des analyses concernant les Encéphalopathies Spongiformes Transmissibles (ESB notamment), dont la surveillance diminue au même rythme que le risque sanitaire.

La poursuite en 2008 du "Projet pour le Laboratoire" autour de trois axes majeurs (recrutement, développement des investissements, qualité) lui permet de bénéficier :

- > De l'équipe la plus complète de tous les laboratoires publics ou privés du grand Sud-Ouest :
  - renforcement des équipes techniques et de prélèvements lors des périodes de fortes activités : crise FCO (fièvre catharale ovine) en début d'année, paquet hygiène et analyses microbiologiques au printemps, analyses d'eaux de loisirs en été, campagne mycotoxines ou plans de surveillance de résidus chimiques dans les aliments en automne, etc.);
  - recrutement de cadres scientifiques ou commerciaux ; le Labora-

toire départemental des Landes est le 1<sup>er</sup> laboratoire public à bénéficier des services d'un chargé de relations clientèle ;

- création d'une cellule Recherche & Développement bicéphale biologie/chimie.

> De la programmation exceptionnelle de près de 850 000 € d'investissements en matériel de haute technologie et d'automates permettant notamment la mise en place de nouvelles techniques.

Il faut préciser que le financement de ces acquisitions est assuré par l'auto-financement dégagé par le Laboratoire départemental, et par des partenariats avec l'Etat dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural "Foie Gras" ou avec la Région Aquitaine.

> De résultats positifs aux audits de surveillance du COFRAC en début d'année et aux audits de renouvellement en fin d'année par le maintien de l'Assurance Qualité.

L'implication du personnel a largement contribué à la réussite de ce projet.

En outre, le service de prélèvements qui a été consolidé en 2008, a vu la prise de fonction d'un responsable de service et le renforcement de ses activités de prélèvements ou de bilans de pollution.

Les services généraux et les secteurs techniques confèrent au Laboratoire départemental une polyvalence complète et totalement exprimée dans tous les domaines (chimie des aliments, chimie des eaux, microbiologie alimentaire et des eaux et santé animale).



# ENVIRONNEMENT 30,27 M€

Rivière Lourden à Duhort-Bachen

En matière d'environnement, le Département est compétent pour mettre en œuvre une politique de préservation et de valorisation des espaces naturels (rivières, littoral, etc.) et réaliser des itinéraires de randonnée. Il s'engage en outre dans une démarche active d'éducation à l'environnement.

#### GESTION DE L'ESPACE RIVIERE

La politique du Conseil général pour le suivi et la gestion des cours d'eau a reposé en 2008 sur les missions remplies par le Service d'Animation pour la Gestion de l'Espace Rivière (SAGER).

Le Département a alloué 233 320 € de subventions pour la gestion de 500 km de cours d'eau par les collectivités compétentes.

L'animation de cette politique a conduit certaines structures à engager une réflexion sur la prise de compétence de gestion des cours d'eau, et pour certaines à la concrétiser.

54 interventions du SAGER ont été réalisées auprès de structures concernant 15 bassins versants, donnant lieu à l'édition de rapports, de documents d'aide à la décision, d'avant-projets sommaires. Ces opérations ont mobilisé deux personnes à temps plein, pour un coût estimé à 50 000 €, financé à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Une consultation des collectivités a été menée en octobre 2008 relative au schéma départemental pour la gestion et la valorisation des cours d'eau landais. 107 personnes représentant une soixantaine de collectivités ont participé aux 10 réunions conduites sur le département visant à recueillir localement leurs avis sur les enjeux et objectifs identifiés en matière de gestion des rivières.

Le Département a financé également les missions et les travaux réalisés dans le cadre des programmes de l'Institution Adour, pour un montant de 651 420 €.

Parallèlement à ces actions, des compléments d'acquisitions ont été entrepris sur les propriétés de Lagavarre (Luxey), de l'Etang du Houa (Saint-Michel-Escalus) et sur la commune d'Aureilhan.

Le Conseil général est intervenu financièrement au programme de fonctionnement et d'investissement du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels à hauteur de 0,618 M€ pour la gestion du site départemental d'Arjuzanx et du Marais d'Orx (propriété du Conservatoire du Littoral) en 2008.

Les gardes-nature du Conseil général ont par ailleurs poursuivi leur mission d'appui technique auprès des différents partenaires gestionnaires de milieux tels que la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, les Réserves Naturelles de l'Etang Noir et du Courant d'Huchet, des opérateurs Natura 2000 ainsi que des communes (Barthes, SIVU des Chênaies...).

Ont été attribués :

- > 97 220 € aux opérations portées par les Réserves Naturelles de l'Etang Noir et du Courant d'Huchet ;

- > 172 277 € aux opérations (acquisition - entretien - aménagement) portées par les communes ;

- > 130 841 € aux opérations (acquisition - entretien - aménagement) portées par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ;

- > 28 694 € aux opérations d'entretien des zones humides de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes.



Nettoyage manuel sélectif du littoral à Tarnos



Classe environnement "littoral"

#### Surveillance des milieux naturels

Dans le cadre de ses activités de surveillance des milieux naturels, le Conseil général a organisé 211 patrouilles à cheval ou à VTT :

- > 125 patrouilles estivales effectuées pour l'essentiel sur le littoral,
- > 22 patrouilles pour la surveillance des chemins du PDIPR,
- > 64 patrouilles sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année.

Cette mission à caractère préventif est réalisée en coordination avec l'ensemble des services compétents : communes, ONF, gendarmerie, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

#### ESPACE LITTORAL

##### LE SYNDICAT MIXTE GEOLANDES : OBJECTIF PLANS-PLAGES LACUSTRES

L'année 2008 aura été, pour l'essentiel, consacrée aux diverses opérations de type plans-plages. En effet, la phase opérationnelle du programme d'aménagements sur l'étang d'Aureilhan à Mimizan (site de la promenade fleurie) a été menée à bien au printemps, les marchés relatifs à la requalification paysagère des berges à Sanguinet ont été signés en fin d'année pour un démarrage des travaux en janvier 2009, les études de définition du programme de l'étang de Léon ont été poursuivies et le projet devra encore franchir les étapes réglementaires.

La dynamique est installée puisque la commune de Soustons a également sollicité le Syndicat Mixte pour la conduite d'une étude sur les berges de l'étang de Soustons (en face du Camping Municipal l'Airial, route de Vieux-Boucau), en lien avec le projet d'installation à proximité d'un "village vacances nature".

#### Expérimentation de nettoyage manuel sélectif du littoral

En matière de nettoyage du littoral, le Conseil général a pris la décision de s'inscrire dans les actions prévues par les Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 des "Dunes modernes du littoral landais". Ainsi, depuis septembre 2008, deux secteurs de littoral, situés à Mimizan et Tarnos à l'écart des zones surveillées, font l'objet d'interventions de nettoyage manuel sélectif destinées à ne retirer que les déchets d'origine humaine et à laisser en place les éléments organiques (bois, algues...).

Cette expérimentation fait l'objet d'un suivi scientifique destiné à en mesurer les impacts sur la flore du pied de dune et surtout sur l'entomofaune (insectes).

En sus de sa dimension environnementale, ce dispositif revêt un caractère social, puisque sur le site de Tarnos, les prestations ont été confiées à l'Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail (ESAT) "Le Colombier" de Bioudos qui emploie des salariés handicapés.



Aire de jeux, site de la promenade fleurie à Mimizan : une réalisation de Géolandes

Le Syndicat Mixte Géolandes a été créé en 1988 pour mener des actions de préservation des étangs littoraux. Regroupant le Conseil général des Landes et les communes et communautés de communes riveraines des plans d'eau, ses missions essentielles consistent en la lutte contre le comblement (programmes de dragages, création et entretien de bassins dessableurs...), la régulation des espèces aquatiques envahissantes, les aménagements des berges afin d'améliorer les conditions d'accueil du public (plans-plages lacustres) et la réalisation d'études destinées à mieux appréhender le fonctionnement et la diversité de ces plans d'eau.

#### NETTOYAGE MÉCANIQUE DU LITTORAL LANDAIS

L'année 2008 aura dérogé à la tendance orientée à la baisse du volume de déchets collecté (16 395 m<sup>3</sup> contre 13 000 m<sup>3</sup> en moyenne annuelle depuis 2005), générant une dépense de près de 2 millions d'euros répartis entre les 15 collectivités littorales (47,5%), le Centre d'Essai et de Lancement de Missiles (2%) et le Conseil général (50,5%).

#### SYNDICAT MIXTE DE PROTECTION DU LITTORAL LANDAIS

L'activité de ce syndicat mixte qui associe le département, 17 communes du littoral landais et les chambres consulaires recouvre trois aspects :

- > Les actions engagées en Espagne concernant le naufrage du Prestige. Elles reposent sur :

- une procédure pénale dont le dossier d'instruction relève du Tribunal de Corcubion ;
- une procédure de constitution de partie civile auprès du Ministère public espagnol par l'intermédiaire des services du juge d'instruction de Brest pour les demandes de dommages et intérêts ;
- une procédure administrative engagée à l'encontre des autorités espagnoles sur le fondement du fonctionnement anormal des services publics auprès de l'Audience Nationale de Madrid.

- > La procédure d'indemnisation des collectivités par le FIPOL qui est close pour les neuf communes qui ont accepté la proposition de ce fonds.

- > La constitution systématique de partie civile dans les dossiers de pollution en mer avec 34 affaires évoquées devant le tribunal correctionnel de Brest entre 2005 et 2008. Deux jugements définitifs ont été prononcés en 2008 et ont donné lieu au versement d'indemnités.

#### SENSIBILISATION AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

##### ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du volet "Education à l'Environnement" du Plan de Prévention des Déchets, l'année 2008 a été consacrée au lancement d'un marché pour la conception d'une exposition itinérante (avec atelier pédagogique pour le réseau départemental des animateurs). Un crédit de 68 000 € a été alloué pour cette phase de concep-

tion réalisée en concertation avec le Comité Consultatif "Education à l'Environnement".

Un nouveau programme de classes "Environnement" sur le thème de la Leyre a été élaboré par le Conseil général en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement des Landes, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et l'Inspection Académique et sera proposé en 2009. Ainsi 6 programmes de séjours transplantés sont désormais proposés aux élèves des écoles primaires et des collèges du département.

En 2008, plus de 700 enfants ont participé aux différentes classes :

- > 11 classes sur la découverte du fleuve Adour, de la source à l'embouchure,
- > 2 classes sur la découverte de l'océan,
- > 2 classes sur le cycle de l'eau naturel et domestique,
- > 8 classes sur la découverte de la forêt de production,
- > 8 classes sur la découverte du littoral.

Par ailleurs, les gardes-nature et le Service Animation et Education à l'Environnement ont réalisé 210 animations tous publics confondus (soit 5 746 personnes) sur divers sujets



www.covoituragelandes.org

#### Le covoiturage dans les Landes

[www.covoituragelandes.org](http://www.covoituragelandes.org)

Dans le cadre de la promotion du covoiturage – opération intégrée dans l'un des axes de la politique routière départementale (le développement du report modal) – la création du site internet dédié au covoiturage [www.covoituragelandes.org](http://www.covoituragelandes.org) en juin 2008, suscite un réel intérêt sur le territoire.

De juin à décembre 2008, ce sont :

- > plus de 7 900 connexions d'internautes qui ont été enregistrées,
- > 750 annonces déposées,
- > 52 employeurs et 19 collectivités partenaires référencées sur le site,
- > un agenda culturel en ligne pour covoiturer à ces différentes occasions,
- > 4 aires de covoiturage construites par le Conseil général,
- > le co-financement des projets d'aires de covoiturage portés par des collectivités.

Cette pratique est une alternative à l'utilisation individuelle de la voiture et allie convivialité, économies financières (partage des frais d'essence et de péage) et participation à la protection de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre).



(l'eau, le littoral, la faune, la flore...), et accueilli près de 2 500 personnes sur les stands "environnement" du Conseil général.

De plus, le Conseil général a alloué un budget de 62 650 € à 12 structures (associations, communes, établissements d'enseignement) menant des actions d'éducation à l'environnement, destinées aux élèves (expositions, animations...).

#### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil général apporte un soutien financier et technique aux structures qui engagent des actions concrètes de protection et/ou de valorisation du patrimoine naturel d'intérêt départemental dans les domaines suivants :

- > gestion et connaissance des milieux naturels, protection de la faune et de la flore,
- > connaissance et protection du milieu marin,
- > développement des activités de randonnée.

À ce titre, 13 associations ont bénéficié d'un montant total de 205 000 € en 2008.

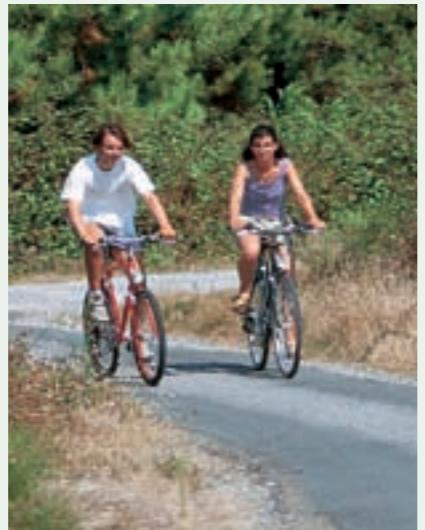
#### Société d'économie mixte Enerlandes

Le Conseil général a voté la création d'une société d'économie mixte dont l'objet porte sur le développement des énergies renouvelables, notamment la biomasse, le biogaz, le solaire et l'éolien, le chauffage bois. L'assemblée constitutive s'est réunie le 19 décembre 2008. Au cours de cette séance, il a été procédé à la désignation du conseil d'administration, du président directeur général et des membres du comité d'investissement. Enerlandes est dotée d'un capital de 1,405 M€.

#### ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES PÉDESTRES ET CYCLABLES

##### LES RÉALISATIONS ET LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2008 ONT ÉTÉ :

- > la création de deux nouveaux secteurs inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) sur le Pays Mornacais (152 km balisés) et sur le Pays Tarusate (210 km) ;
- > la création d'une boucle sur l'emprise du Domaine d'Ognoas, intégrée au secteur du Bas-Armagnac ;
- > des travaux d'aménagement réalisés en partenariat financier avec les communes et les communautés de communes concernées, notamment la construction d'une passerelle en limite de Roquefort et de Sarbazan au lieu-dit Battan et des modifications de tracé sur Créméac d'Armagnac ;
- > la présence du Département des Landes au Salon de la Randonnée à Paris, en collaboration avec le Comité départemental du tourisme ;
- > la poursuite de la commercialisation du GR de Pays "Landes et Basti-



des d'Armagnac" à pied ou à vélo par le Tour Opérateur France Randonnée qui propose également de découvrir à pied "Haute-Chalosse, Pays des arènes" et "les Landes Océanes" ;

- > la finalisation de l'étude du schéma littoral cyclable aquitain dans le cadre du GIP Littoral Aquitain en partenariat avec les départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques ;
- > la continuité de la participation financière pour la création ou la réhabilitation d'aménagements cyclables menés par l'ONF (réfection de la Piste des Dunes à Mimizan) ou les collectivités (Liaison Lit-et-Mixe-Uza-Lévignacq, reprise de la liaison Parentis-Biscarrosse, création d'une piste cyclable sur Biscarrosse...), la reprise de la signalétique le long de la piste cyclable entre Léon et Soustons ;
- > des aménagements ponctuels de sécurisation sur l'emprise de la Voie Verte de Chalosse ;
- > l'édition d'un cycloguide en partenariat avec le Comité départemental du cyclotourisme et d'un document promotionnel "Pistes cyclables et Voies Vertes".

Les crédits nécessaires pour réaliser l'ensemble de ces opérations se sont élevés à 0,69 M€ pour la randonnée et 0,56 M€ pour les itinéraires cyclables.

L'équipe opérationnelle "Randonnées" du Conseil général, constituée de 13 agents, assure en régie la réalisation de certains travaux d'aménagement, de balisage et d'entretien des itinéraires qui sont nécessaires pour cheminer dans de bonnes conditions sécuritaires et de confort (création d'ouvrages permettant le franchissement de passages délicats, balisage, entretien d'une partie des sentiers du PDIPR, mise en place de panneaux d'information...).



Centre de secours de Lesperon

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS > SDIS

##### FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du budget primitif 2008, le Conseil général a alloué 18,178 M€ au fonctionnement du SDIS.

Par ailleurs, le SDIS a poursuivi son effort d'équipement en matériel et véhicules d'incendie et de secours : 2,9 M€ ont été consacrés à l'acquisition de :

- > 2 camions citerne forestiers 3 000 litres,
- > 2 camions citerne forestiers 6 000 litres,

##### INVESTISSEMENT

Le Conseil général a poursuivi en 2008 le cofinancement du programme de travaux de réhabilitation et de reconstruction des centres de secours lancé en 1999 par le SDIS. Ainsi, 0,250 M€ ont été inscrits au Budget Primitif, correspondant à 20% du montant HT des travaux réalisés dans le cadre de ce programme.

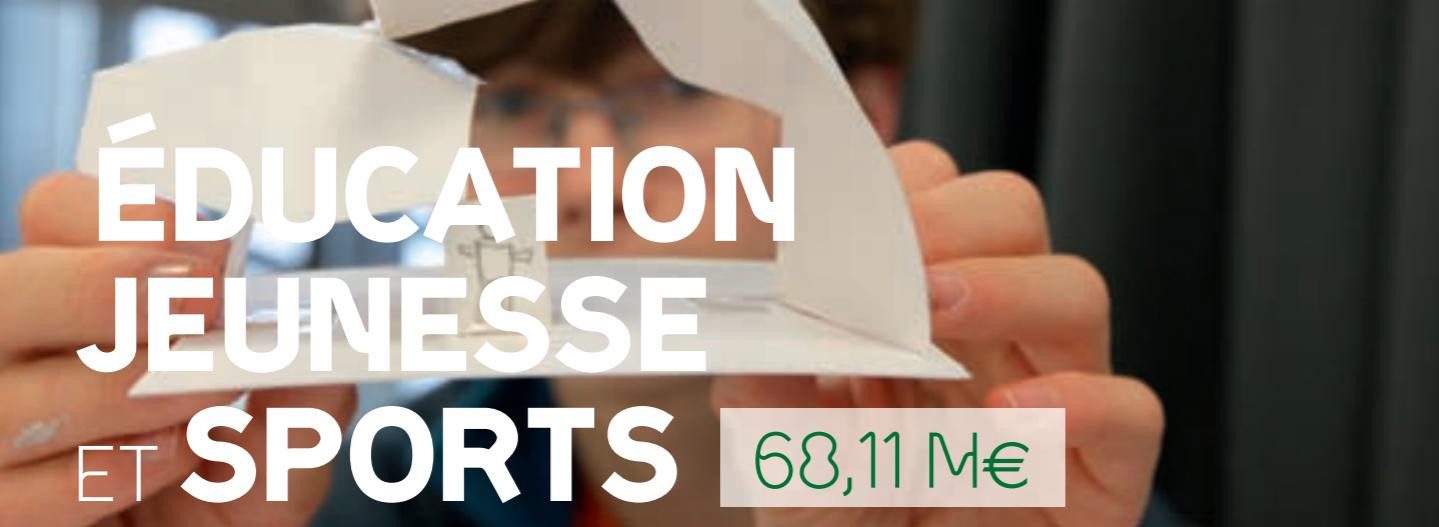
Dans ce contexte, les principaux travaux suivants ont été réalisés :

- > Lancement des études pour la construction des centres de CSP de Biscarrosse, des centres de Pouillon, Souprosse, du Goumené-Nord de Labouheyre et de Rion-des-Landes ;
- > Démarrage de l'aménagement des centres de Saint-Vincent-de-Tyrosse, de Saint-Sever et de Pontonx-sur-l'Adour ;
- > Achèvement de la construction des centres de secours de Sanguinet ainsi que la réhabilitation et l'extension des centres d'Hagetmau, Magescq, Onesse-et-Laharie, Lesséron, et la sécurisation des cuves à carburants et des portes sectionnelles.



# ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORTS

68,11 M€



1% collèges : les élèves en action  
au collège de Linxe



Le Président Henri Emmanuelli lors de la remise  
des ordinateurs portables aux élèves  
du collège René Soubaigné (Mugron)

En 2008, le Conseil général a confirmé son engagement fort en faveur de l'éducation, de la jeunesse et des sports par des soutiens et la conduite d'actions départementales.

## ÉDUCATION : UNE ACTION VOLONTARISTE DU DÉPARTEMENT

Si les missions obligatoires du Département en matière d'éducation portent essentiellement sur les collèges et les transports scolaires, le Département agit également de manière volontariste dans de nombreux autres domaines, favorisant ainsi l'égalité et l'accès au service public de l'éducation.

### UN PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES EN FAVEUR DES COLLEGES

Le Département veille à l'égalité d'accès des collégiens landais à l'éducation. Il porte aux collèges, sa compétence première en matière d'éducation, un effort continu et conséquent.

#### De l'achèvement de la caisse d'investissement à la construction de nouveaux collèges (20,66 M€)

Le programme exceptionnel d'investissement dans les collèges, mis en place grâce à la création d'une caisse spéciale en 2006, s'est poursuivi en 2008. La plupart des travaux d'extension et de restructuration de 25 des 34 collèges seront achevés pour la rentrée 2009-2010. Le montant des financements de cette caisse d'investissement a été porté à 60 millions d'euros.

L'évolution démographique du Département devrait générer la venue de 2 000 collégiens supplémentaires dans les toutes prochaines années. Pour y répondre, l'Assemblée départementale a décidé de construire 4 nouveaux collèges en conformité avec la démarche HQE pour une capacité d'accueil de 450 places extensible à 600. Les ouvertures devraient intervenir selon le calendrier suivant : Biscarrosse en 2009, Saint-Geours-de-Marenne, Sainte-Marie-de-Gosse et Saint-Paul-lès-Dax en 2011. Ce dernier collège sera doté d'un internat de 80 à 120 places.



"Pôle arts" collège Gaston Crampe,  
Aire-sur-l'Adour

### AGENTS TECHNIQUES DES COLLÈGES : MOBILISER DES MOYENS PLUS IMPORTANTS QUE CEUX PRÉCÉDEMMENT MIS EN ŒUVRE PAR L'ÉTAT (4,8 M€)

Les agents techniques des collèges publics landais, membres de la communauté éducative, exercent leurs missions dans les domaines suivants : accueil, maintenance générale, hébergement et restauration des élèves.

L'emploi de contractuels sur postes vacants a nécessité une enveloppe de 0,44 M€. La prise en charge des remplacements (de congés maladie) a quant à elle mobilisé 0,52 M€ permettant d'atteindre un taux de remplacement de plus de 80%, bien supérieur à celui pratiqué précédemment par l'Etat. Par ailleurs, dans le cadre de sa politique d'intégration sociale et en complément de l'action des agents techniques des collèges qu'il emploie lui-même, le Département a fait le choix de prendre financièrement en charge le coût de la "part employeur"

#### Associer la résidence artistique à la réalisation du "1%" dans les collèges

Dans le cadre de leurs compétences légales, les collectivités territoriales doivent, depuis 2002, contribuer à une réalisation artistique en y consacrant 1% du montant des investissements dédiés à la construction ou à la restructuration de bâtiments hébergeant un établissement public.

Le Département des Landes a choisi d'apporter cette contribution sous la forme inédite d'une résidence d'artistes afin d'impliquer tant les collégiens et les écoliers que l'ensemble des équipes pédagogiques ou de direction et la population d'un même secteur. Sur l'année scolaire 2008-2009, trois artistes - Franck Cavadore (Gabarret), Jagna Ciuchta (Labenne) et Christophe Doucet (Linxe) - intervennent au sein d'un collège landais. En 2009-2010, ce sont les collèges du Pays des Luys, d'Albret et de Cel le Gaucher qui seront concernés.



Projet de collège  
à Biscarrosse

### DES TRANSPORTS SCOLAIRES POUR TOUS LES ELEVES (15,64 M€)

Plus de 19 000 élèves ont été transportés quotidiennement sur 220 circuits en 2008 selon le principe de gratuité totale institué de longue date par le Conseil général pour concourir à l'égalité d'accès des jeunes à l'éducation. La part consacrée aux frais de transports des élèves handicapés est en augmentation en raison du nombre croissant d'élèves scolarisés souffrant d'un handicap les empêchant d'accéder aux transports collectifs. Le Département prend également en charge la surveillance des élèves du primaire et des préscolaires durant leur transport. 1 340 aides aux transports de fin de semaine des internes ont également été attribuées.

### POUR L'ÉGALITÉ ET L'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION : UN ENGAGEMENT AFFIRMÉ AU-DELÀ DES COMPÉTENCES LÉGALES

#### Accorder des moyens de fonctionnement adaptés aux besoins pédagogiques

En 2008, le Département a poursuivi son soutien au fonctionnement général, aux programmes d'équipement et aux actions pédagogiques des collèges publics des Landes. Les 8 collèges privés ont bénéficié d'un crédit global de 0,78 M€ selon les modalités prévues par la Loi (dotation de fonctionnement et forfait extérnat).

#### Renouvellement des ordinateurs portables au collège (6,10 M€)

Ancrée dans les pratiques quotidiennes des collégiens et de leurs enseignants, l'opération "un collégien, un ordinateur portable" se poursuit en liaison avec le service des Technologies de l'Information et de la Communication (voir p. 6).

#### Quelques chiffres

- 34 collèges câblés
- 15 500 collégiens
- 8 500 ordinateurs portables distribués aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- 445 imprimantes
- 96 visualiseurs
- 279 tableaux interactifs
- 518 vidéo-projecteurs

En 2008, le Département a décidé d'équiper les salles d'enseignement en vidéo-projecteurs et visualiseurs pour répondre notamment au souci constant et croissant des équipes éducatives et des fédérations de parents d'élèves de lutter contre le poids excessif du cartable.

À l'issue des trois premières expériences initiées en 2008, les collèges volontaires pourront bénéficier de ces nouveaux outils dès la rentrée scolaire 2009-2010.

Le Département a également pris en charge la formation des nouveaux personnels affectés à l'entretien du parc informatique et le financement des postes d'assistant d'éducation au terme des contrats pris en charge par l'Etat. L'ensemble de ces moyens permet une bonne préparation des collégiens au brevet informatique B2i, désormais obligatoire pour l'obtention du brevet des collèges.

#### Éduquer au comportement citoyen : l'action du Conseil général des jeunes

L'objectif poursuivi est de donner aux jeunes un espace de prise de responsabilités et d'expression en contribuant à l'épanouissement individuel de l'adolescent au-delà de sa réussite scolaire.

Mis en place fin 2007 avec l'élection de ses représentants collégiens, le Conseil général des jeunes (CGJ) a commencé ses travaux en 2008, à l'occasion de réunions par commissions thématiques et en assemblée plénière. Les élus collégiens, 64 élèves de classes





Assemblée plénière du Conseil Général des Jeunes



Centre départemental de Jézeau

de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> représentent, pour deux années scolaires, leurs camarades auprès du Conseil général. Le CGJ réfléchit sur des problématiques données (par exemple : "quel enseignement tirer de la tempête du 24 janvier 2009 ?") et propose des actions dans différents domaines tels que la valorisation du patrimoine naturel et culturel ou la sensibilisation à la protection de l'environnement ; le Département met à sa disposition les moyens pour concrétiser certains projets.

#### SOUTENIR LES EFFORTS EN FAVEUR DES JEUNES LANDAIS : AVANT ET APRES LE COLLEGE

##### L'aide aux communes pour l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (0,88 M€)

Si les bâtiments des écoles maternelles et primaires sont à la charge des communes, le Département soutient depuis de nombreuses années les communes dans leurs efforts d'amélioration de l'accueil dans les écoles. Cette action s'inscrit dans une politique globale pour un meilleur aménagement de l'espace départemental et de la qualité du service public éducatif au bénéfice des jeunes landais.

Malgré un alourdissement des charges financières des départements consécutif à l'Acte II de la décentralisation, le Conseil général a souhaité maintenir son soutien. Un crédit de 0,88 M€ a ainsi été attribué en 2008 aux communes réalisant des travaux dans leurs écoles, 11 d'entre elles étant inscrites dans le programme annuel d'amélioration.

Le Département a également accordé aux communes des aides complémentaires pour l'acquisition de fonds documentaires pour les Bibliothèques Centres Documentaires (BCD) et d'outils pour les actions de sensibilisation aux langues étrangères et au gascon dans les classes primaires où leur enseignement n'est pas obligatoire.

##### Le développement des formations universitaires et des activités de recherche (2,21 M€)

Depuis plus de quinze ans, le Département affirme sa volonté de jouer un rôle déterminant pour le développement sur son territoire de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'antenne IUFM des Landes - seule antenne d'Aquitaine à bénéficier gratuitement de locaux mis à disposition par le Département -, et l'Institut du thermalisme bénéficient d'importantes subventions attribuées par le Conseil général.

Pour l'IUT situé à Mont-de-Marsan, le soutien du Département s'est concrétisé par la signature d'une convention quadriennale avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Pour la période 2007-2010, elle formalise les relations et l'engagement du Département de soutenir des actions spécifiques menées sur le territoire des Landes dans des domaines intéressant son économie (bois, agro-alimentaire...) ainsi que des travaux concernant la valorisation du patrimoine ou la gérontologie.

En outre, les programmes de recherche appliquée réalisés par les universitaires en complémentarité des actions d'enseignement sont encouragés par le Département, notamment sous forme d'allocations aux étudiants chercheurs et d'aides pour l'organisation de manifestations à caractère scientifique.

Concernant l'IUT landais, le Département est maître d'ouvrage pour l'extension des bâtiments "Sciences et Génie des matériaux" et de la halle technologique, équipement détermi-

nant pour les enseignements de l'IUT et pour les transferts de technologie qu'il permettrait avec les entreprises des filières concernées.

Le projet de construction, inscrit dans le contrat de projet Etat - Région 2007-2013 qui sera engagé en 2009 pour un montant prévisionnel de 1,5 M€, est financé par les collectivités : le Département à hauteur de 0,6 M€, la Région 0,5 M€ et la Communauté d'agglomération du Marsan 0,4 M€.

Une demande de subvention spécifique a été déposée auprès de l'Etat - qui ne finance pas le projet de construction précité - pour la création



IUT Génie Biologique

au sein de la halle, d'une salle d'analyse sensorielle, composante essentielle dans la perspective d'un pôle d'excellence rurale lié au foie gras.

Par ailleurs, l'Ecole Supérieure du Bois de Nantes, est accueillie à Mont-de-Marsan dans les locaux mis à disposition par le Département pour dispenser la formation du cycle d'approfondissement "approvisionnement bois et première transformation" en 3<sup>ème</sup> année des études d'ingénieur en lien avec l'IUT et les entreprises landaises.

## PORTER ET SOUTENIR LES INITIATIVES EDUCATIVES ET SOCIO-EDUCATIVES : UNE SOLIDARITE AU SERVICE DE TOUS LES JEUNES LANDAIS

**La démarche éducative se poursuit au-delà de l'enseignement. C'est pourquoi le Département soutient tous ceux qui participent à l'offre d'activités et de loisirs pour les jeunes : communes, associations, parents...**

**En outre, conscient de l'importance des vacances et des loisirs pour le développement et l'épanouissement de l'enfant, le Département apporte une aide aux plus modestes afin que tous aient les mêmes opportunités.**

##### FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À DES VACANCES ET LOISIRS DE QUALITÉ ET DIVERSIFIÉS (0,44 M€)

Les organismes œuvrant dans le domaine des vacances et des loisirs sont encouragés par le Département qui contribue à leur fonctionnement. Un crédit de 0,18 M€ leur a été attribué à ce titre en 2008.

Le Département s'engage aux côtés des associations landaises partenaires de l'enseignement public, par l'attribution de subventions de fonctionnement et de soutiens spécifiques au développement et à la diversification de l'offre de vacances à des tarifs accessibles. En 2008, le soutien départemental consacré à cette action a représenté 33 390 €.

L'action du Département se concrétise également par un soutien direct aux familles.

Ainsi en 2008, 2 645 bons vacances ont été délivrés pour 25 270 journées, pour un total de plus de 0,70 M€ ; les aides à la fréquentation des centres de loisirs ont représenté plus de 205 000 journées pour un total proche de 0,18 M€.

Le Département a également contribué au départ en vacances collectives de 4 036 enfants ou adolescents pour 0,21 M€.

Toutes ces aides sont attribuées en fonction des ressources des parents.

Enfin, le Département est intervenu à hauteur de 13 103 € pour aider 21 pro-

engagés par les familles. Ces aides sont fonction des revenus des foyers :

> les bourses départementales pour les familles résidant dans les Landes ayant des enfants d'âge scolaire et fréquentant des établissements du second degré reconnus par l'Etat (5 884 aides en 2007-2008),

> les prêts d'honneur d'études pour les étudiants résidant dans les Landes (depuis un an au moins) et fréquentant un établissement d'enseignement supérieur ou spécial reconnu par l'Etat (176 prêts en 2007-2008),

> l'aide complémentaire aux étudiants participant au programme européen Erasmus-Socrates (48 étudiants aidés en 2007-2008).

##### L'ACCÈS AUX RESSOURCES DOCUMENTAIRES (0,17 M€)

Installé sur le site du pôle universitaire et pédagogique de Mont-de-Marsan dans des bâtiments appartenant au Département, le Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) est soutenu dans le cadre de son fonctionnement et de ses activités. 0,15 M€ ont notamment été consacrés aux ressources numériques à usage des collégiens.



Centre départemental de Biscarrosse



Meilleurs apprentis des Landes

## L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION DES ASSOCIATIONS

Dans le secteur éducatif, le Département et les associations collaborent pour mener à bien actions et projets auprès des jeunes. Cette année, 18 associations se sont vues octroyer 0,58 M€ d'aides.

## L'ORIENTATION ET LA VALORISATION DES MÉTIERS

Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Mont-de-Marsan et ses antennes d'Aire-sur-l'Adour et de Parentis-en-Born n'ont pas été "étatisés". Le Département en finance le fonctionnement et l'équipement. En 2008, il a réalisé les travaux d'aménagement de nouveaux locaux sur le site de l'ancienne caserne Bosquet à Mont-de-Marsan, permettant ainsi d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des personnels.

Le CIO contribue également à relancer l'intérêt des jeunes pour les métiers en leur apportant une meilleure connaissance de ceux-ci et en valorisant leur accès par l'apprentissage.

L'octroi d'une prime départementale de 200 € à la première année d'apprentissage pour les jeunes inscrits en centres de formation a été reconduite. 638 jeunes en ont bénéficié en 2008.

En outre, le Département a participé, en partenariat avec la Chambre de Métiers :

- > aux journées d'information sur l'orientation professionnelle rassemblant les élèves de collège,
- > à l'opération "Bravo les métiers". Des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sont placés en entreprise afin de découvrir les métiers de l'artisanat, de l'industrie, du tourisme ou de l'agriculture. Un cédérom diffusé auprès des autres élèves restitue leurs expériences.
- > à l'organisation de la remise des prix "un des meilleurs apprentis des Landes" en direction des apprentis en CAP ou BEP de lycées professionnels ou sous contrat. Les lauréats sont sélectionnés par un jury de professionnels présidé par un Meilleur Ouvrier de France.

## SPORTS

**En terme de pratique sportive, le Département des Landes est, avec une licence sportive pour près de trois habitants, l'un des premiers départements sportifs de France. C'est cette vitalité que l'Assemblée Départementale souhaite continuer à entretenir ; aussi les actions en faveur des écoles de sport ou du sport scolaire sont-elles fortement encouragées.**

## LA PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES : UNE PRIORITÉ (1 M€)

Près de 25 000 licenciés sont membres des 512 clubs sportifs landais gérant une école de sport. Le Département contribue à leur fonctionnement en leur allouant une aide minimum de 752 € (sous réserve qu'ils justifient d'au moins 10 licenciés de moins de 15 ans).

Pour les clubs dont l'équipe "fanion" évolue dans l'une des trois premières divisions amateurs (38 équipes leaders), une aide départementale consacre leurs efforts et leur rôle moteur dans le développement de la pratique sportive des jeunes. Une aide complémentaire est également accordée aux équipes participant à des phases finales de championnats de France.

En 2008, un montant total de 0,83 M€ leur a été consacré.

Également très dynamique dans les Landes, le sport scolaire enregistre une progression en nombre de licenciés et enrichit son offre de nouvelles disciplines. Le Conseil général lui a consacré

0,18 M€ en 2008 pour poursuivre le travail engagé avec les associations USEP et UNSS ainsi qu'avec les comités départementaux intervenant dans les écoles et les collèges.

## AIDE AUX STRUCTURES SPORTIVES DÉPARTEMENTALES (0,65 M€)

Le Département a soutenu une cinquantaine de comités départementaux et structures sportives. L'aide porte tant sur le fonctionnement annuel et l'équipement que sur la formation des cadres bénévoles du mouvement sportif (413 aides à la formation ont été allouées). Elle porte par ailleurs sur des actions d'accompagnement du projet sportif des athlètes de haut niveau (21 athlètes ont été aidés dans 7 disciplines).

Le Département consacre en outre un crédit de 0,23 M€ au dispositif "Profession Sport Landes" : il s'agit de mutualiser et de structurer l'emploi sportif pour favoriser les pratiques sportives locales.

Basket Landes



Les sports de glisse, au plus près de la nature



Course cycliste "Luis Ocaña"

Ces projets sont importants pour notre département : l'enjeu est à la fois sportif et économique.

## LA COURSE LANDAISE

Sport de compétition et jeu ancestral de courage et d'adresse, la course landaise est inscrite dans le patrimoine culturel vivant du Sud-Ouest. Sa Fédération, qui représente plus de 200 clubs organisateurs, a été aidée en 2008 par le Conseil général, notamment pour l'organisation de la finale des championnats de France.



Jeunes sportifs

## DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SUR TOUT LE TERRITOIRE LANDAIS (1,83 M€)

En complément du programme spécifique de 0,34 M€ alloué pour les équipements mis à la disposition des collèges, le Département a soutenu les réalisations d'équipements sportifs de proximité conduites par les communes pour un montant de 1,46 M€.

## LA PROMOTION DES SPORTS (0,46 M€)

85 manifestations sportives ont été aidées financièrement en 2008. Cette dynamique sportive associée à l'existence de deux clubs de rugby professionnels en Top 14 et d'une équipe féminine de basket évoluant en Ligue professionnelle, contribuent à la valorisation de la pratique et de l'image sportives de notre département.

## VALORISATION DES PRATIQUES SPORTIVES DE NATURE

Les sports de pleine nature constituent un atout pour les Landais comme pour les touristes. Le Département a établi un diagnostic dans ce domaine afin de développer leur potentiel.

Dans le cadre des travaux de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires pour la pratique des sports de pleine nature (CDESI), un Plan départemental sera proposé.

## LE SURF DANS LES LANDES

Le Département poursuit son effort en faveur du développement du surf dans les Landes. Il investira 2,5 M€ dans les deux projets de construction dont les travaux débuteront en 2009 : le nouveau siège de la Fédération à Soorts-Hossegor et le centre de formation dédié aux sports de glisse qui sera implanté à Soutons.



# CULTURE ET PATRIMOINE 9,84 M€

Détail d'une faïence de Samadet



Classe culture

Le service Actions et Développement culturels, le service du Patrimoine et de la Conservation des musées, les Archives et la Médiathèque départementales assurent dans leur complémentarité une mission fondamentale de service public et concourent à ce qu'il est justifié de nommer "le développement culturel durable".



Arthous

## LA CONSERVATION DES MUSÉES ET DU PATRIMOINE (2,07 M€)

### LES MUSÉES LANDAIS : DES OBJETS RACONTENT (0,62 M€)

La Conservation départementale des musées constitue, enrichit et conserve des collections d'objets, témoins de l'histoire des Landes. Ces actions sont menées, soit directement lorsqu'il s'agit de collections départementales, soit par un soutien financier ou technique lorsqu'il s'agit de collections publiques communales ou intercommunales : Musée de la Chalosse, Musée de Borda à Dax, Musée Despiau-Wlérick à Mont-de-Marsan, Musée de l'Hydraviation à Biscarrosse ou encore Musée des Lacs à Sanguinet.

Le Département apporte également son soutien financier pour les postes scientifiques du Musée de Borda à Dax ou de l'Ecomusée de la Grande Lande à Sabres, dans le cadre de la Charte départementale des musées. Par ailleurs, ce service a mené des opérations de mise en réseau et de professionnalisation, avec l'organisation de sept journées de stage et de formation pour les agents des musées landais.

### Musée départemental de la Faïence des Arts de la Table de Samadet

Pour sa 6<sup>ème</sup> année d'ouverture au public, le Musée départemental de la Faïence des Arts de la Table poursuit sa politique de conquête des publics avec une fréquentation en légère augmentation par rapport à 2007. 7 472 visiteurs ont visité le musée en 2008. Si les groupes adultes viennent moins nombreux, on remarque une augmentation des visites individuelles, des visiteurs âgés de moins de 18 ans, et surtout des groupes d'enfants (scolaires et centres de loisirs).

Nouveauté en 2008, le Musée de la Faïence et des Arts de la Table a mis en place des ateliers en direction des scolaires et du grand public : ateliers de découverte du goût animés par une pâtissière d'Hagetmau ou ateliers de cuisine animés par des professionnels et spécialistes de l'alimentation pour le public adulte. Ces derniers ateliers, payants et sur inscription, ont réuni une cinquantaine de stagiaires. Fort de ce succès, le Musée renouvelle cette offre au public et proposera, durant toute l'année 2009, un calendrier de stages culinaires et d'animations événementielles.

Un catalogue a été imprimé et diffusé auprès des mairies, des élus du Conseil général des Landes, du Conseil régional, des offices de tourisme des Landes, des musées, bibliothèques et comités d'entreprises locaux, pour promouvoir ce savoir-faire exceptionnel qu'est la fabrication des faïences de Samadet. Il est aussi disponible à la boutique du Musée.

Le Musée poursuit sa politique d'acquisitions documentaires et de collections pour les sections faïence culturelles, ses conseils scientifiques et techniques en matière de

restauration "La cuisine à remonter le temps" qui a rencontré un vif succès en 2008 sera présentée au public jusque fin 2009.

La Conservation des musées a également conçu et réalisé l'exposition temporaire de la Maison de la céramique contemporaine (Centre culturel du Tursan) avec une présentation d'installations en grès, porcelaine et raku d'Arlette et Marc Simon.

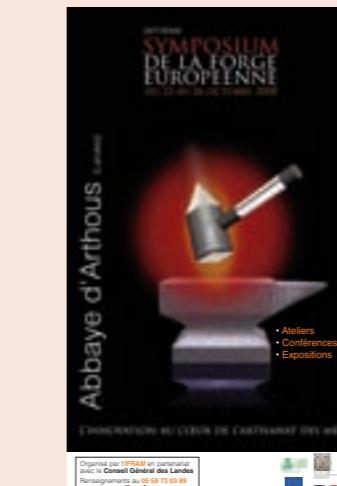
### PATRIMOINE PROTÉGÉ : RESTAURER ET VALORISER LES MONUMENTS ET LES OBJETS HISTORIQUES CLASSÉS OU INSCRITS (0,85 M€)

Le Département concourt aux côtés de l'Etat et de la Région à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine présentant un intérêt historique, artistique, technique ou scientifique.

Il établit avec l'Etat un programme de restauration et de conservation des monuments dont il a la charge, ainsi qu'un programme d'aide aux travaux de restauration des monuments réalisés par les communes, qui possèdent 75% du patrimoine landais protégé. 0,26 M€ d'aides aux communes ont ainsi été attribués dans le cadre du règlement départemental relatif au patrimoine protégé.

Par ailleurs, il met en œuvre un programme d'actions visant à la découverte, à la promotion et à la mise en valeur des monuments et du patrimoine en général.

Enfin, au travers de sa mission "antiquités et objets d'art", le Département prodigue, aux côtés de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles), ses conseils scientifiques et techniques en matière de



restauration, de sécurisation et de mise en valeur des objets protégés.

### ÉDUCATION ET FORMATION AU PATRIMOINE (0,50 M€)

Structure départementale ayant notamment pour mission la diffusion de la connaissance sur le patrimoine, le Centre départemental du Patrimoine (CDP) de l'Abbaye d'Arthous, ouvert en 2003, confirme sa vocation de médiateur, en engageant auprès des publics les plus divers des actions éducatives variées.

Les expositions temporaires proposées au grand public ont abordé à la fois des thématiques scientifiques ("L'eau à la bouche" réalisée par Cap Sciences du 22 mars au 2 avril), artistiques (œuvres des céramistes contemporains Laurent Petit et Hervé Rousseau du 10 mai au 28 juin, exposition photographique de Brigitte Olivier sur le paysage du 8 octobre au 7 décembre) ou historiques (exposition des photographies de Jean-Joël Le Fur "D'après Félix Arnaudin, les métamorphoses des Landes" du 27 août au 5 octobre).

Le Centre départemental du Patrimoine a également accueilli des événements de rayonnement régional, national voire international.

4 semaines en juillet, en partenariat avec les Francas des Landes. Ces séjours ont représenté 21 journées d'occupation et 307 nuitées.

Enfin, le Centre a proposé de nouveaux ateliers de pratique de métiers d'art, animés par des professionnels : mosaïste, maître-verrier, enlumineur et héraldiste ou sculpteur.

Au total, la fréquentation du Centre départemental du Patrimoine (musée inclus) est de 17 605 visiteurs en 2008 contre 15 676 en 2007, soit une hausse de plus de 12%.

Le souci de favoriser l'accès de tous aux collections publiques landaises a conduit le Département à renouveler l'expérience de la gratuité pour les deux musées départementaux du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> juin.

### La culture gasconne : transmettre et partager les fondations de la culture landaise (0,10 M€)

La langue et la culture gasconnes ne sont pas de simples vestiges du passé, mais constituent les racines de la société landaise, son identité et sa singularité. Elles doivent être connues et diffusées afin que chacun puisse se les approprier et bâtir au quotidien la culture landaise d'aujourd'hui.

Le Département soutient ceux qui œuvrent dans ce sens, en encourageant les actions d'enseignement bilingue, en organisant des manifestations visant à les fédérer - à travers par exemple la Semaine gasconne, dont la 7<sup>me</sup> édition a été organisée à Arthous du 3 au 9 août 2008.

Il poursuit par ailleurs ses publications sur la cornemuse landaise (suite au colloque organisé en 2006) par l'édition d'un CD livret (méthode d'apprentissage bilingue de la boha).

Le Département s'est en outre engagé aux côtés de la Région pour une étude sur les pratiques linguistiques et culturelles des Aquitains et l'élaboration d'un schéma régional d'aménagement linguistique pour l'occitan.



Festival de Contes à Capbreton

## ACTIONS ET DÉVELOPPEMENT CULTURELS (4,8 M€)

Le Conseil général accompagne et favorise la rencontre des expressions artistiques et culturelles avec le plus grand nombre. Partenaire majeur du développement culturel, associé aux collectivités locales pour la mise en œuvre d'une politique de la culture profitable à tous les Landais, il intervient également directement auprès des publics par l'organisation de manifestations visant l'accès de la population à une offre artistique de grande qualité.

### LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS (3,95 M€)

Mission première du Département, l'accompagnement financier des initiatives culturelles s'exerce d'une part, par le soutien à la création et à la diffusion artistique au profit des associations et des collectivités locales ; et d'autre part, par l'aide à l'enseignement de la musique et de la danse auprès de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes. Le soutien à l'équipement permet également de doter le territoire d'outils culturels adaptés aux attentes du public.

Dans le cadre du soutien à la création et à la diffusion :

- > 876 797 € ont été consacrés au soutien de disciplines artistiques (cinéma, théâtre, musique et danse, arts plastiques, aide à l'édition) ;
- > 947 545 € ont été affectés à l'aide à la diffusion (festivals, scènes départementales, manifestations) ;
- > 188 140 € ont été affectés pour soutenir les projets et les résidences artistiques ;
- > 435 500 € ont permis d'accompagner les associations départementales œuvrant dans le domaine musical (Association Montoise d'Animation Culturelle, centres musicaux ruraux, Association pour le Développe-

ment des Activités Musicales, Union des Sociétés Musicales des Landes, Jeunesses Musicales de France des Landes, Association Musicalarue) ;

- > Les transports de 46 161 écoliers et collégiens landais sur les manifestations culturelles ont représenté une charge de 113 139 €.

La participation départementale au fonctionnement et à l'investissement de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes s'est élevée à 1,34 M€.

47 784 € ont été affectés à des travaux de création et d'aménagement de salles de spectacles ainsi qu'aux acquisitions d'instruments de musique des communes.

### AIDE AUX ORCHESTRES D'HARMONIE

Dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques, l'Assemblée Départementale souhaite encourager la pratique musicale amateur, en attribuant notamment une aide financière aux orchestres d'harmonie landais.

Cette aide forfaitaire annuelle est réservée aux orchestres d'harmonie constitués en association adhérent à l'Union musicale des Landes et justifiant d'une activité orchestrale avérée sur le territoire départemental (prestations musicales, concerts...). Le montant de l'aide allouée à chaque association est de :

- 2 000 € pour les orchestres de 20 à 45 musiciens,
- 3 000 € pour les orchestres de plus de 45 musiciens.

En 2008, 54 orchestres d'harmonie ont bénéficié de cette aide (16 à 2 000 € et 38 à 3 000 €) pour un montant total de 146 000 €.

### Les résidences artistiques

Dans le cadre de son règlement, le Conseil général soutient les communes et les associations désireuses de mettre en œuvre des résidences artistiques. En 2008, 4 résidences ont été organisées dans le département :

**Résidence de la Compagnie Au cœur du monde** : cette compagnie bordelaise a été accueillie au théâtre le Parnasse de Mimizan pour la création du spectacle jeune public "Le gardeur de silence" de Fabrice Melquiot. Les collégiens de Parentis et de Mimizan ont suivi de très près la compagnie dans son travail à l'occasion d'ateliers menés par les comédiens et de répétitions publiques suivies de discussions privilégiées et constructives entre les élèves et l'équipe artistique.

**Résidence cinématographique sur le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne avec l'association Les dents de la poule** : écrire, tourner et monter un court-métrage en qualité HD en trois semaines avec pour seule contrainte de réaliser une fiction sur le Parc Naturel... C'est le challenge (réussi) que s'était fixé un collectif de réalisateurs parisiens avec la réalisation du film *Desperadiou*. Une présence marquée et remarquée de cette équipe artistique qui a très largement associé la population de la Haute Lande à toutes les étapes de production et de diffusion du film.

**Résidence de l'artiste graffeur Matias Matta** : à l'invitation de l'Atelier d'Initiatives Artistiques et Artisanales (AIAA) de Roquefort, l'artiste canarien de renommée internationale Matias Matta, a réalisé une fresque en graffiti sur les murs de l'ancien atelier de résine de Roquefort qui abrite aujourd'hui le collectif d'artistes AIAA. L'occasion de provoquer plusieurs temps de rencontres entre artistes amateurs et professionnels de différents horizons artistiques : graffiti, peinture, photographie, vidéo et graphisme.

**Résidence du conteur Hamadi** : le conteur Hamadi a été accueilli en résidence à l'Ecomusée de Marquèze et à la Mamièle de Saubrigues pour la création du spectacle intitulé "Silence, on meurt !". Le temps dont il a bénéficié pour travailler lui a permis d'aborder sereinement toutes les phases de création du spectacle : écriture, mise en scène, création lumière. Son travail a été livré au public à différentes étapes d'évolution et suivi de près par un groupe d'amateurs de contes jusqu'à sa représentation finale en avant-première au Festival de Contes de Capbreton.



Spectacle de rue Gabal Dona et Guasa, dans le cadre de Arte Flamenco à Mont-de-Marsan

## LES ACTIONS CULTURELLES DU DÉPARTEMENT (0,84 M€)

Les actions culturelles départementales désignent l'intervention directe du Conseil général en qualité d'organisateur de manifestations. Dans ce cadre, outre la diffusion, diverses actions visent à associer la population aux évènements en favorisant les rencontres, la pratique et la formation au contact des artistes.

### Le Festival Arte Flamenco

Pour célébrer sa vingtième édition, le Festival Arte Flamenco à Mont-de-Marsan a souhaité proposer à son public *Regards croisés*, un ouvrage édité par les éditions Gaïa, ainsi qu'une collection DVD labellisée Arte Flamenco. Ces éditions ont permis de retracer les dernières années de ce grand rendez-vous de la scène flamenca.

Les chiffres de la fréquentation 2008 confirment la bonne santé de ce festival puisqu'il a accueilli 6 575 spectateurs pour les spectacles payants et environ 6 500 personnes pour l'ensemble des manifestations gratuites (spectacles à la Bodega et dans la rue, conférences et expositions).

Les plateaux artistiques ont permis de découvrir de grandes figures de l'art flamenco (Eva Yerbabuena, José de la Tomasa, Concha Vargas, El Lebrijano...) mais aussi des étoiles montantes telles que Rosario Toledo ou la Compagnie Juan de Juan.

Depuis quelques années, la pratique du flamenco s'est sensiblement développée. L'augmentation de l'offre des cours de danse, l'extension des possibilités de combinaison de niveaux et de styles enseignés, les cours de guitare, de compás y palmas et de cajón ont engendré une forte hausse des inscriptions qui sont passées en 6 ans, de 148 à 257 stagiaires. 22 % des stagiaires résident en Aquitaine, 71 % habitent dans les Landes. Les autres proviennent de l'Union européenne. Une stagiaire demeure au Japon.

Le caféMusic, partenaire du festival, a inauguré en 2008 trois plateaux d'expression artistique ouverts aux stagiaires. Les amateurs ou semi-pro se sont appropriés la scène et ont ainsi eu l'occasion de se mesurer à un public. Cette initiative a rapproché les stagiaires des différentes spécialités - danse, chant, compás, palmas - et a contribué à faire découvrir des expressions flamencas abouties.

### Le Festival de Contes



La thématique de cette 19<sup>ème</sup> édition était le voyage : du voyage "contraint" avec la création de Hamadi, au voyage initiatique conté par Abaye, en passant par les avaries mécaniques du voyage en automobile par le Théâtre Group. Chaque spectacle plus ou moins théâtralisé proposait au public des approches de formes artistiques du conte assez différentes. Les spectacles adultes ont accueilli 952 personnes, les spectacles jeune public 1 040 enfants, les carnets du matin 67 personnes, le théâtre de rue 950 personnes et les apéros-contes 890 personnes. Le stage a permis à 13 stagiaires de découvrir l'univers d'Alberto García Sanchez.

## LES RENCONTRES THÉÂTRALES ENTR'ACTE & SCÈNE

L'édition 2008, présentée comme une année de transition pour refonder le projet culturel de la manifestation, a affiché de nouvelles ambitions et exploré de nouvelles pistes :

> multiplier les passerelles entre amateurs, scolaires et professionnels par des temps d'échanges plus nombreux et plus construits (Point sur les planches et restitution des stages) ;

> travailler sur l'idée du "parcours" qui incite amateurs et scolaires à s'impliquer sur l'ensemble des propositions et non pas simplement présenter leur spectacle ;

> renforcer les liens avec les professionnels (spectacles, stages, débats).

25 troupes scolaires et amateurs ont participé à cette onzième édition qui s'est déroulée au Théâtre du Pégé à Mont-de-Marsan.

Au programme :

> 10 stages sur des thématiques différentes s'adressant aux enseignants, aux scolaires, aux adultes (246 participants au total),

> 2 spectacles professionnels par la compagnie Zefiro Théâtre et la Compagnie des Sans Tréteaux,

> des rencontres professionnelles,

> une classe culture,

> la présentation de 25 chantiers amateurs.



Animation pédagogique autour de l'exposition "14-18, des affiches et des hommes"

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES (1,28 M€)

CONSERVER ET RESTITUER LA MÉMOIRE ÉCRITE DES LANDES

2008 suit l'installation des Archives départementales dans le nouvel équipement spécifiquement dédié à leurs missions.

Ce cadre nouveau a permis de concrétiser une politique ambitieuse basée sur deux axes : la reprise de la collecte et du classement des documents à vocation historique ; l'amélioration de la communication et la mise en place d'une véritable politique de valorisation des ressources.

Communication et valorisation sont possibles grâce à des opérations de collecte menées auprès des multiples services producteurs ainsi qu'auprès de particuliers. Les Archives départementales leur apportent aide et assistance technique dans leurs opérations d'archivage.

Les Archives ont réussi à concilier deux impératifs :

- > mettre en œuvre une politique de collecte des archives publiques ;
- > suivre de près l'actualité administrative locale ou nationale dans ses conséquences sur les documents publics : déménagements (comme



pour des services du Conseil général ou la Maison d'arrêt de Mont-de-Marsan), réforme de la carte judiciaire (avec la suppression du tribunal de Saint-Sever), réforme générale de la politique publique (regroupement des services fiscaux et du Trésor). Plus de 350 mètres linéaires de documents et de publications ont ainsi rejoint les nouveaux magasins climatisés. Dans la foulée, l'élaboration d'inventaires qui répondent aux normes descriptives internationales est devenue systématique.

En matière de communication des documents, une nette augmentation du nombre de chercheurs, très sensibles à l'amélioration considérable de leurs conditions d'accueil, légitime les efforts consentis. La mise en application particulièrement rapide de la loi de juillet 2008 sur la réduction des délais de communication, a été un enjeu essentiel pour ce public.

Après le succès rencontré par l'exposition inaugurale "Trésors d'archives" (près de 4300 visiteurs) et la publication qui l'a accompagnée, les Archives départementales ont renouvelé l'expérience, avec un degré d'exigence non moins élevé en proposant l'exposition "14-18, des affiches et des hommes". Des actions particulières ont été menées avec succès en direction du public scolaire (ateliers thématiques accompagnés de supports imprimés illustrés). Cette offre culturelle est allée plus loin avec la mise en place d'initiatives nouvelles qui ont permis de toucher un public plus large et plus diversifié : mise en place d'un cycle de conférences, visites guidées du bâtiment, participation aux Journées européennes du patrimoine.

À peine un peu plus d'un an après l'ouverture du bâtiment, le service a démontré que derrière une "belle vitrine" se trouvait un véritable lieu de service public.

## MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DES LANDES (1,70 M€)

En 2008, la Médiathèque départementale a continué sa politique d'acquisition pour répondre à l'actualité littéraire, musicale, cinématographique et informatique et mettre ces documents à la disposition du réseau de lecture publique - 135 lieux couvrant tout le département -.

Des pôles de compétences mettent en œuvre leurs propres projets en direction de publics particuliers : petite enfance, personnes âgées, etc. Un salon du Polar a eu lieu les 17 et 18 mai 2008 en la

Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse ; comptant sur la présence de nombreux auteurs et libraires, il s'adressait plus particulièrement aux adolescents et aux jeunes adultes pour leur faire découvrir le polar mais aussi au grand public, connaisseurs du genre et néophytes.

Le Polar se met au vert



La mise en œuvre des aides dans le cadre du règlement départemental d'aide au développement de bibliothèques et médiathèques publiques contribue à renforcer la qualité des équipements : 284 824 € ont été consacrés à l'aide départementale à la création, au réaménagement, à l'information et à l'équipement multimédia, ainsi qu'à la professionnalisation des personnels des bibliothèques.

Les actions de formation du réseau ont eu lieu à un rythme soutenu ; ont ainsi été organisées 17 formations différentes représentant 33 journées, suivies par 134 personnes.



Giratoire de l'Etoile à Tercis-les-Bains

## AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENTS 53,73 M€

L'année 2008 s'est caractérisée par la montée en puissance de la "caisse d'investissement pour les collèges", le tournant donné par l'Assemblée départementale à l'offre de transports en commun et la réforme du règlement de voirie vieux de plus de 20 ans.

### VOIRIE (53,27 M€)

#### RÉVISION DU SCHÉMA ROUTIER DÉPARTEMENTAL

L'Assemblée départementale a arrêté un nouveau Schéma Directeur Routier qui a redéfini les grandes lignes de la politique routière départementale et son règlement de voirie.

Ce nouveau schéma permettra de mieux adapter le réseau routier départemental aux enjeux à venir : urbanisation, évolution des trafics, développement du tourisme...

Par rapport au schéma précédent (qui datait de 1987), les routes départementales sont désormais classées en 4 catégories (au lieu de 6) en fonction de leur fréquentation et de leur fonction.

Ce nouveau règlement permettra de mieux protéger les capacités de transit des routes départementales (limitation des droits d'accès directs), d'éloigner les nouvelles constructions des bords des routes hors agglomération et de définir de nouvelles règles d'interventions financières.

Aménagement de la D52 dans la traverse de Montsoué



rant de l'été 2008 (3,251 M€).

> Concernant le franchissement Est de Dax, l'opération a été déclarée d'utilité publique par Monsieur le Préfet des Landes le 8 juillet 2008. La fin de l'année 2008 a permis de réaliser les dernières procédures administratives (enquête parcellaire et loi sur l'eau), de procéder aux premières acquisitions foncières et études techniques et de lancer les études archéologiques préventives.

#### Les principaux carrefours aménagés

- RD 32 – RD 322 Giratoire à Yzasse
- RD 6 - Giratoire de l'Etoile à Tercis-les-Bains
- RD 33 - Giratoire du Fronton à Soorts-Hossegor
- RD 810 – RD 652 Giratoire à Labenne
- RD 624 - Giratoires à Saint-Paul-lès-Dax
- RD n° 43/348 à Ychoux
- RD n° 933/924 - Giratoire de Péré à Saint-Sever

#### Les traverses d'agglomérations rénovées

- RD 29 - Traverse d'agglomération de Cagnotte
- RD 81 - Traverse d'agglomération de Tarnos
- RD 3 - Traverse d'agglomération à Pomarez
- RD 41 - Traverse d'agglomération à Rion-des-Landes
- RD 341 - Traverse d'agglomération à Vic-d'Auribat
- RD 140 - Traverse d'agglomération à Lesperon
- RD 651 - Traverse d'agglomération à Cère
- RD 52 - Traverse d'agglomération à Montsoué
- RD 933 E - Traverse d'agglomération à Saint-Sever
- RD 834 - Traverse de Sabres
- RD n° 626 – Route de la plage à Mimizan



Échangeur de Mées

> Dans le cadre des travaux de dénivellation des carrefours sur la RD 824 à 2x2 voies figurant au contrat de plan, 1,75 M€ ont été consacrés aux travaux de dénivellation des carrefours entre Dax et Saint-Geours. L'échangeur de Mées a été mis en service au mois de juin 2008 et les travaux de construction des ouvrages d'art de Rivière et Angoumè ont débuté en octobre.

> La mise aux normes du demi-échangeur Est de la déviation de Saint-Paul-lès-Dax figure également au contrat de plan Etat/Région. Les études détaillées réalisées en 2008 permettent d'envisager un démarrage des travaux en juin 2009.

> Par ailleurs, les études sur la RD 85E se sont poursuivies : une concertation publique portant sur le projet de contournement du Port de Tarnos, afin de dissocier les trafics touristiques des flux industriels, a été organisée ; cette concertation a permis de dégager un principe de passage qui sera soumis à enquête publique en 2009.

de la circulation et résister au trafic de plus en plus agressif.

> La maintenance et les grosses réparations d'ouvrages d'art (1,97 M€). Parmi ceux-ci figure la participation versée pour le pont de Lahontan (0,70 M€).

> La sécurité, priorité principale qui se traduit notamment par l'aménagement de carrefours (3,08 M€) et de traversées de villes et villages (3,29 €).

> Les études et acquisitions foncières (0,96 M€) qui ont permis de préparer les réalisations futures.

#### L'ENTRETIEN ET LA GESTION COURANTE DE RÉSEAUX ONT NÉCESSITÉ UNE DÉPENSE GLOBALE DE 6,05 M€

Elle recouvre les investissements de renouvellement d'engins, les dépenses de logistique des services, les locations de véhicules, les fournitures et travaux d'entretien des chaussées et de fauchage des dépendances.

#### SÉCURITÉ ROUTIERE

Comme chaque année le Conseil général a favorisé la mobilisation des acteurs locaux de la sécurité routière en consacrant 0,16 M€ aux actions d'information et de sensibilisation, principalement en direction des scolaires et des jeunes conducteurs.

#### TRANSPORTS

Les services routiers interurbains de transports de voyageurs ont bénéficié d'équipements signalétiques et d'aménagements d'arrêts de bus pour une dépense globale de 0,1 M€.



Terrassement au niveau du raccordement de la D935 sur le carrefour de Saint-Pierre-du-Mont

#### LE PROGRAMME GÉNÉRAL DES INVESTISSEMENTS A MOBILISÉ 24,71 M€ POUR :

> Le renouvellement périodique des couches de roulement qui constitue les 2/3 de cette enveloppe (15,41 M€) pour maintenir le confort

#### Landes 2040

La démarche d'élaboration d'un Schéma d'aménagement et de développement durable s'est poursuivie en 2008 avec :

- > la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée départementale en juin 2008 pour arrêter les enjeux de la démarche,
- > une consultation européenne à laquelle une quarantaine de bureaux d'études d'envergure nationale et internationale se sont impliqués pour présenter 10 équipes pluridisciplinaires,
- > la sélection et le choix des 3 équipes qui travaillent sur la démarche. Il s'agit de ACADIE, EDR et PROSCOT.

Le Conseil général, parallèlement à la mise en place d'un site Internet dédié au covoiturage, a aménagé trois aires de covoiturage pour un montant de 0,2 M€ et a décidé d'aider les collectivités désireuses d'en aménager d'autres.

#### PATRIMOINE

En 2008, le Service Patrimoine a produit plus d'une centaine d'actes d'acquisition, de cession et d'échange portant principalement sur des terrains nécessaires à la construction de routes mais également pour l'acquisition de bâtiments.

Le Conseil général s'est largement impliqué dans l'élaboration et la révision des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (POS, PLU, SCOT...) en tant que personne publique associée, et a émis à ce titre une cinquantaine d'avis formels en 2008.

Le Département a acheté à la société Agriva ex-Interfil une superficie de 10 hectares dans la zone portuaire de Tarnos au prix de 5 M€. Ce terrain sera mis à disposition de la société Celsa France qui a signé un protocole d'accord le 29 juillet 2008 avec le Département et la Région en vue de la construction d'un laminoir.

## Informations pratiques

#### CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES

Hôtel du Département  
23 rue Victor Hugo  
40025 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 05 40 40  
Fax 05 58 05 41 41

#### ANTENNE DE ST-PAUL-LÈS-DAX

24 boulevard Saint Vincent de Paul  
40992 SAINT-PAUL-LÈS-DAX cedex  
Tél. 05 58 91 53 54  
Fax 05 58 91 74 43

#### LES JARDINS DE NONÈRES

Entreprise Adaptée Départementale  
Etablissement et Service d'Aide par le Travail  
1276 avenue Nonères - BP 68  
40002 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 06 73 04  
Fax 05 58 06 19 41

#### C.M.S. DAX

5 rue Labadie  
Tél. 05 58 90 19 06  
4 rue de la Tannerie  
Tél. 05 58 58 03 10

#### C.M.S. HAGETMAU

198 avenue de la Gare  
Tél. 05 58 79 32 25

#### C.M.S. MONT-DE-MARSAN

4 allées Raymond Farbos  
Tél. 05 58 46 27 27

#### C.M.S. PARENTIS-EN-BORN

Place du 14 juillet  
Tél. 05 58 82 73 65

#### C.M.S. TARTAS

4 rue de la Piscine  
Tél. 05 58 73 54 33

#### C.M.S. SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

avenue Tourren - BP 33  
Tél. 05 58 77 06 48

#### CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE

2 rue de la Jeunesse  
40012 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 46 62 00  
Fax 05 58 46 62 10

#### CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - CAUE

3 place Francis Planté  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. 05 58 06 11 77  
Fax 05 58 06 24 40

#### DOMAINE D'OGNOAS

40190 ARTHEZ-D'ARMAGNAC  
Tél. 05 58 45 22 11  
Fax 05 58 45 38 21

#### LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

1 rue Marcel David - BP 219  
40004 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 06 08 08  
Fax 05 58 06 15 47

#### AGENCE DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES - ADACL

Maison des Communes  
175 place de la Caserne Bosquet - BP 30069  
40002 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 85 80 00  
Fax 05 58 85 80 51  
Fax Landes Foncier 05 58 85 80 62

#### ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MUSICALES - ADAM

Hôtel du Département  
23 rue Victor Hugo  
40025 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 05 40 40  
Fax 05 58 05 41 49

#### ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT - ADIL

141 avenue du colonel Rozanoff  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. 05 58 46 58 58  
Fax 05 58 46 19 16

#### AGENCE LANDAISE POUR L'INFORMATIQUE - ALPI

Maison des Communes  
175 place de la Caserne Bosquet - BP 30069  
40002 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 85 80 00  
Fax 05 58 85 80 81

#### SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES DES LANDES - SYDEC

55 rue Martin Luther King - BP 627  
40006 MONT-DE-MARSAN  
Tél. 05 58 85 71 71  
Fax 05 58 75 64 29

#### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME - CDT

4 avenue Aristide Briand - BP 407  
40012 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 06 89 89  
Fax 05 58 06 90 90

#### CONSERVATOIRE DES LANDES

Maison des Communes  
175 place de la Caserne Bosquet  
BP 30069  
40002 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 85 80 00  
Fax 05 58 85 81 40

#### MISSION LOCALE LANDAISE

279 Caserne Bosquet  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. 05 58 46 61 80  
Fax 05 58 46 61 81

#### RÉGIE DÉPARTEMENTALE DE TRANSPORTS DES LANDES - RDTL

99 rue Pierre Benoît - BP 194  
40004 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 05 66 00  
Fax 05 58 75 34 00

#### SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE ET D'ÉQUIPEMENT DES LANDES - SATEL

24 bd Saint-Vincent-de-Paul - BP 137  
40994 SAINT-PAUL-LÈS-DAX  
Tél. 05 58 91 20 90  
Fax 05 58 35 44 84

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS - SDIS

Rocade, Rond Point de Saint Avit - BP 42  
40001 MONT-DE-MARSAN cedex  
Tél. 05 58 51 56 56  
Fax 05 56 51 56 91

# Sites internet

## **CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

[www.landes.org](http://www.landes.org)

## **CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES**

[www.cgjeunes40.org](http://www.cgjeunes40.org)

## **A.L.P.I.**

[www.alpi40.org](http://www.alpi40.org)

## **ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

[www.archives.landes.org](http://www.archives.landes.org)

## **CENTRE DÉPARTEMENTAL DU PATRIMOINE**

[www.arthous.landes.org](http://www.arthous.landes.org)

## **COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME**

[www.tourismelandes.com](http://www.tourismelandes.com)

## **DOMAINE DÉPARTEMENTAL D'OGNOAS**

[www.domaine-ognoas.com](http://www.domaine-ognoas.com)

## **HISTOIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX**

[www.histoiresocialedeslandes.org](http://www.histoiresocialedeslandes.org)

## **LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL**

[www.ld40.com](http://www.ld40.com)

## **LA CONSULTATION "LANDES 2040"**

[www.landes2040.org](http://www.landes2040.org)

## **LA MAISON LANDAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

[www.handicaplandes.org](http://www.handicaplandes.org)

## **LES PRODUITS DES TERROIRS LANDAIS**

[www.qualite-landes.com](http://www.qualite-landes.com)

## **LE SURF DANS LES LANDES**

[www.surf-tech.org](http://www.surf-tech.org)

## **MISSION LOCALE LANDAISE**

[www.mission-landaise.asso.fr](http://www.mission-landaise.asso.fr)

## **MUSÉE DE SAMADET**

[www.museesamadet.org](http://www.museesamadet.org)

## **OPÉRATION "UN COLLÉGIEN UN PORTABLE"**

[www.landesinteractives.net](http://www.landesinteractives.net)

## **PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS EN PAYS LANDAIS**

[www.preventionsdechets.net](http://www.preventionsdechets.net)

## **R.D.T.L.**

[www.rdtl.fr](http://www.rdtl.fr)

Conseil général des Landes  
Hôtel du Département  
23, rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan Cedex  
Tél. : 05 58 05 40 40  
Fax : 05 58 05 41 41

[www.landes.org](http://www.landes.org)

- 2 **Le Département des Landes en 2008**
- 3 **L'institution départementale**
- 5 **L'Administration générale**
- 9 **Solidarité**
- 16 **Développement économique et territorial**
- 19 **Tourisme et Thermalisme**
- 22 **Agriculture et Équipement rural**
- 27 **Environnement**
- 32 **Éducation, Jeunesse et Sports**
- 38 **Culture et Patrimoine**
- 43 **Aménagements et Équipements**
- 45 **Informations pratiques**